

Le Sire de Courcy
&
Le Tournoi de
La Fère

En l'an de grâce 1187



Collections du Musée des Archives nationales, Armorial Le Breton,
Base Archim AE/I/25/6 – planche 9

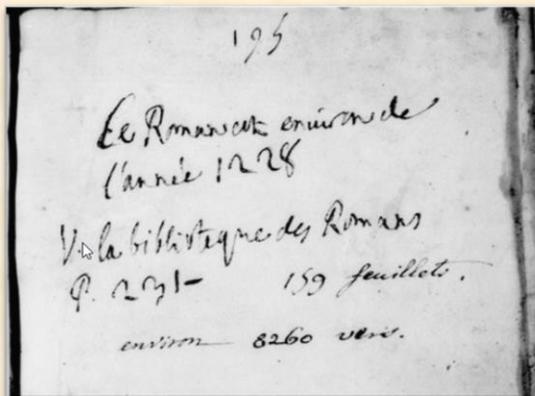
Le roman du châtelain de Coucy

Le *Roman du châtelain de Coucy et de la dame du Fayel*¹ est un roman médiéval français de 8 260 vers octosyllabes, à rimes plates² en majorité, écrit en picard à la fin du XIII^e siècle, vers 1288, par un poète nommé Jakemon Sakesep ou Jakèmes³.

Ce poète met en scène un autre authentique trouvère, le châtelain de Coucy, auteur de nombreuses chansons détenues par la B.N.F. Alain Lerond⁴ en recense trente-trois attribuées au châtelain de Coucy, dont 7 authentiques, 6 dont l'attribution au châtelain est possible, 12 douteuses et 8 à rejeter.

Ce poète a inspiré à Jakèmes le roman du « Châtelain de Coucy » dans lequel le héros porte le nom de Renaut, alors que, selon certains, dont Lerond, il se nomme Guy de Coucy ou de Thourotte⁵. Cette ambiguïté sera étudiée ci-après.

Sur ce nom de « Jakèmes » diverses hypothèses ont été élaborées au XIX^e siècle. Sous ce pseudonyme se cache un auteur inconnu. Les uns pensent qu'il s'agit d'un acrostiche des dix-sept premiers vers du roman (*esqiacesmes saqesep*) et d'autre qu'il s'agit de *Jakemes*



BNF - Extrait du document 195
de l'année 1288

(nominatif omniprésent dans les chartes du nord de la France) et de *sakier*, qui signifie « tirer » en picard. Quelle qu'en soit l'onomastique, ce poète reprend le motif du « cœur mangé », largement diffusé en Europe au Moyen Âge. Son thème est l'amour qui met en scène un triangle amoureux. Généralement, l'amant se fait toujours tuer à la fin et, par ruse, le mari fait manger le cœur du défunt amant à sa femme.

Jakèmes métamorphose le châtelain et Dame Fayel en un couple d'amants mythiques. La langue utilisée est le dialecte de Nord-Est de la Picardie. Dame Fayel est en fait Dame du Fayet, petite ville proche de Saint-Quentin. Ce texte est

reconnu comme étant le premier roman biographique en langue d'oïl qui soit consacré à un poète et à une mise en recueil de ses chansons.

¹ Document original : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90614405.image>

² Rimes plates : rimes de type AABB, à l'inverse des rimes croisées de type ABAB.

³ PARIS GASTON, *Le roman du Châtelain de Coucy*, In: Romania, tome 8, n°31, 1879. pp. 343-373
https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1879_num_8_31_6476 - consulté 12/2019

⁴ LEROND A., *Chansons attribuées au Chastelain de Coucy* – PUF, Paris, 1964 - Linguiste et dialectologue. - Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre - Agrégé de grammaire. - Docteur en linguistique (Paris, 1962)

⁵ Voir : https://data.bnf.fr/fr/13547160/guy_coucy/ consulté en 12/2019

Le texte, complété des chansons du châtelain, sera étudié au XVIII^e siècle par Jean-Benjamin de La Borde⁶ dans son ouvrage dont le sous-titre est : « *On y a joint le recueil de ses chansons en vieux langage, avec la traduction & l'ancienne musique* ». Le manuscrit se retrouve dans l'inventaire des bibliothèques de Charles V en 1373 ; puis dans celui de Charles VI en 1415. Puis, il disparaît en Angleterre, dans la bibliothèque du duc de Bedford en 1429. Un exemplaire, celui de la BNF, aux armes de France, apparaît sous François 1^{er}.

Nicolas Alfred Armynot du Chatelet⁷, né en 1812, membre de l'Institut, transcrit ce texte pour la première fois en français moderne. Cette transcription prend toutefois certaines libertés avec l'original et s'éloigne parfois du texte initial de 1288.

Ainsi, au vers 680, Jakèmes écrit :

*Car li dus de Lambourc y vient
A qui moult de la feste tient.
De Flandres li quens Bauduins
Qui n'est pas né Bedouins,
Li Flamenc viennent avec li,
Qui d'armes sont amenevi;
Sy i vient li Henuier,
Compagne ont qui fait à prisier*

Ce qui devient chez du Châtelet :

*Le duc de Limbourg y viendra
avec beaucoup de monde, ainsi
que le noble et chrétien
comte de Flandre, Baudouin,
qui ne ressemble pas aux Arabes ;
il amène avec lui des Flamands
très experts dans les armes.*



Ci commence li Roumans dou chastelain
de Coucy et de la dame du Fayel

Le texte a été repris, édité et commenté en 1829 par Georges-Adrien Crapelet.

Au sein de ce volumineux poème, Jakèmes relate avec force détails le célèbre tournoi qui se déroula vers 1187 entre La Fère et Vendeuil, petites villes du Vermandois en Picardie, à mi-distance de Laon et de Saint-Quentin. On y trouve le nom de plus de trente participants et, pour certains, le blasonnement de leur écu. Peu de temps après, en 1843, Paul Roger reprend

⁶ LA BORDE (de) J.B., *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy*, Paris, P. D. Pierres, 1781.

⁷ ARMYNOT DU CHATELET A., *L'histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, Imp. De Crapelet, Paris, 1829. (Bibliothèque Nationale de Paris : Fonds Français n°15098).

Accès : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10405534> consulté 12/2019 .

cette histoire dans son ouvrage sur la noblesse et la chevalerie en Artois et en Flandre⁸. Dans son chapitre intitulé « *Tournois, Joutes et Passes d'Armes* », il retrace également ce tournoi de façon romancée.

Le texte commence par :

Vers l'année 1187, on vit de nombreux hérauts d'armes parcourir le Vermandois, le Hainaut, la Flandre et le Cambrésis pour annoncer qu'un grand tournoi aurait lieu entre La Fère et Vendeuil, gros bourgs de la Tiérache. Le blason fascé de vair⁹ et de gueules qui s'étalait sur la cotte d'armes des hérauts indiquait que Raoul 1^{er}, sire de Coucy, ferait les honneurs du tournoi. Ses envoyés visitèrent les manoirs les plus reculés ; à leur approche tous les ponts-levis s'abaissaient ; chacun les accueillait avec joie ; et chevaliers, damoiselles, pages ou écuyers se promirent de ne point manquer à la fête. Au jour venu, on vit arriver le comte Baudouin de Flandre, le duc de Limbourg, les comtes de Soissons et de Namur, les sires d'Oudenarde, de Gavre, de Braïne, de Ghistelles, et un grand nombre de barons et de chevaliers. Des écuyers, des pages, des hommes d'armes les suivaient ; les uns conduisant les chevaux, d'autres formant l'escorte des dames qui cheminaient sur leurs haquenées¹⁰ ; beaucoup d'entre elles tenaient au poing un faucon ou un épervier, dressé par les valets de vénerie et que retenait une petite chaîne d'or ou d'argent. Car la chasse souvent précédait le tournoi, et le cornet d'ivoire résonnait avant que la trompette des hérauts n'appelât les chevaliers dans la lice. Un repas donné par le comte de Namur accueillit à Vendeuil toute cette noble compagnie. Les châtelaines, parées de leurs plus beaux atours, s'assirent auprès des chevaliers ; l'une d'elles se faisait remarquer par ses grâces et sa beauté ; c'était Gabrielle de Levergies, plus connue dans l'histoire sous le nom de dame de Fayel. Le soir, il y eut des danses et des jeux ; et l'une des châtelaines chanta ce naïf refrain :

*Toute vostre gent
Sont li plus joli du tournoïement
S'aime loïaument ;
Toute vostre gent ;
Et pour ce le di qu'il ont maintien gen¹¹
Toute vostre gent.*



Tombé de pierre
dans le cloître de
l'abbaye d'Ourscamp.

⁸ ROGER P., *Noblesse et chevalerie du comté de Flandre, d'Artois et de Picardie*, impr. de Duval et Herment, Amiens, 1843. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58296092>

⁹ Vair ou petit-gris, était une fourrure de petits écureuils de couleur blanche et grise.

¹⁰ Haquenées : Petit cheval ou jument facile à monter, qui va l'amble et qui servait autrefois de monture aux dames. Aller à l'amble, c'est une allure naturelle ou acquise d'un cheval, entre le pas et le trot, consistant à avancer en levant alternativement les deux jambes d'un même côté.

¹¹ Selon Roger, lire « gentiment »

Qu'il s'agisse de l'original de 1288, de celui d'Armynot du Châtelet ou de celui de Paul Roger, ces textes relatent le tournoi en citant les jouteurs et en décrivant leur blasonnement. J'y ai vite relevé des noms familiers, des noms de famille de certains de nos ancêtres. Généalogiste amateur¹² depuis plus de vingt ans, j'ai pu remonter quelques branches nobles qui permirent de m'assurer que Charlemagne est bien, comme plus de neuf français sur dix¹³, un de mes ancêtres. Les noms de Coucy, Lusignan, Nesles-Falvy, de Hangest, de Hainaut et de Flandre m'étaient familiers. À titre d'exemple, il existe 148 liens de parenté qui nous relie avec Raoul 1^{er} de Coucy, tant du côté maternel que paternel. Une page de Généanet¹⁴ met en évidence ces liens de parentés. Le nombre d'implexes¹⁵ est important et la relation entre ce noble seigneur et nous peut se faire par trente-cinq branches descendantes différentes. Cette relation a été une raison déterminante pour que nous nous intéressions à cet illustre personnage.

Avec de faibles compétences en héraldique j'ai quand même voulu, humblement, combler cette lacune graphique et me lancer dans la reconstitution de l'armorial de ce tournoi. Aujourd'hui, il est relativement facile de trouver sur le Web une grande quantité d'armoriaux ; mais à y regarder de plus près, ils contiennent souvent de regrettables erreurs, même dans certains armoriaux anciens. Le même blason est parfois attribué à une famille pendant plusieurs siècles, sans compter ceux qui les mentionnent avant même l'apparition des blasons ! On y voit rarement les brisures qui les modifient de façon importante¹⁶ et qui sont le fait des différents membres de la famille. Comment s'assurer que tel preux chevalier ou tel autre valeureux seigneur a, effectivement, porté cet écu ? La chose n'est pas toujours aisée !

Même dans le texte de 1288, on peut trouver des incorrections. Les cent ans d'écart qui existent entre le tournoi et sa narration permettent des confusions. Ainsi, Geoffroy de Lusignan est cité portant un blason « *burelées d'argent et d'azur, au lion de gueules brochant sur le tout, armé, lampassé et couronné d'or* ». Or, Guy de Lusignan achète Chypre à Richard Cœur-de-Lion vers 1184 et la couronne d'or n'est présente qu'à partir de 1268, lorsque les Lusignan portent le titre de Rois de Chypre.



Sceau de Geoffroy 1er de Lusignan

En 1187, lors du tournoi, Geoffroy 1^{er} de Lusignan devait porter un blason « *burelé d'argent et d'azur, au lion rampant de gueules brochant sur le tout*¹⁷ ». Alors que son sceau reproduit ci-après donne « *Burelé d'argent et d'azur, au lion rampant **contourné** de gueules brochant sur le tout* ». De quoi se poser quelques questions sur la véracité des blasons décrits dans le texte de Jakèmes !

¹² Généanet : <https://gw.geneanet.org/dn>

¹³ <https://tinyurl.com/s5u7u8a> Consulté en décembre 2019

¹⁴ Voir Généanet : Situation au 06/12/2019).

<https://gw.geneanet.org/dn?ei=19620&em=R&et=M&image=on&lang=fr&m=NG&select=14486&t=N>

¹⁵ Un implexe, dans un arbre généalogique, est un même individu apparaissant à plusieurs endroits. Ceci est dû à des unions entre ses descendants.

¹⁶ Dans la période médiévale, les armoiries pleines (c'est-à-dire intactes) ne se transmettent théoriquement que d'aîné à aîné, tous les autres membres de la famille devant y apporter une légère modification appelée « brisure » afin de montrer qu'ils ne sont pas chef d'arme. Du vivant du père, un aîné doit lui aussi briser ses armoiries. Cette brisure peut être un lambel, en franc quartier, une cotice, etc.

Voir : (<http://leherautdarmes.chez.com/brisures.html>). Consulté le 28/10/2019.

¹⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial_de_la_maison_de_Lusignan consulté le 10 novembre 2019

De plus, faut-il se rappeler qu'en 1187, les patronymes ne sont pas fixés¹⁸. On attribue souvent au porteur, le nom du fief dont il est le seigneur. Ce qui fait que deux frères peuvent se faire appeler différemment et porter des armes différentes, selon leur fief, mais aussi ceux de leurs épouses. Ainsi, dans le roman, Jean de Nesle, qui a laissé à la postérité le surnom de « Falvy », était frère de Raoul de Nesle, est appelé « comte de Soissons », prénommé Raoul et surnommé le Bon¹⁹. Il fut un grand seigneur de la cour de Flandre.

Devant tant d'incertitudes et de risques d'erreur, il nous fallait chercher plus loin un brin de vérité. C'est Max Prinnet qui est venu à notre aide. Et nous ne frappons pas à n'importe quelle porte. Léon-Jacques-Maxime (dit Max) Prinnet (°1867 - †1938), était Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes-Études, et fondateur de l'héraldique scientifique française.

Dans son ouvrage « *Les armoiries dans le Roman du châtelain de Coucy*²⁰ », il étudie très minutieusement dans le texte original le déroulement du tournoi et analyse les blasonnements qui y sont énoncés. Il met en évidence qui portait quoi et met le doigt sur plusieurs anomalies, dont celles que, très modestement, nous avons constatées. Cependant, il nous également semblé, que même un tel expert, avec les éléments connus au siècle dernier, pouvait aussi commettre quelque incorrections, tel, le cas du duc de Limbourg, dont il sera question plus loin.

LIBRAIRIE DE CRAPELET

Imprimeur-Éditeur, rue de Vaugirard, n° 9

1830

L'HISTOIRE DU CHATELAIN DE COUCY ET DE LA DAME DE FAYEL

Publiée d'après le Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et mise en français (avec des notes historiques sur les diverses familles dont il est fait mention dans l'ouvrage), 1829, gr. in-8, Jésus vélin, cartonné, avec deux fig., chacune à deux sujets, en noir, avec *fac-simile* de l'écriture du Manuscrit 25 fr.

Il ne reste qu'un seul des *douze* exemplaires tirés sur papier de Hollande, avec figures peintes en or et en couleurs, et figures noires ; prix, cartonné 85 fr.

¹⁸ Ce n'est qu'en 1474 que Louis XI interdit de changer de nom sans autorisation royale ; puis, en 1539, François 1^{er} rend obligatoires l'enregistrement des noms et prénoms dans les registres de baptême, de mariage et de décès. Mais les curés transcrivant les noms phonétiquement, leur orthographe reste aléatoire.

¹⁹ PEIGNÉ-DELACOURT, *Histoire de l'Abbaye de Notre-Dame d'Ourscamp*, Amiens, 1876, - L'illustration de la page précédente : Tombé de pierre de (Raoul) de Nesles et Jean de Falvy, planche 30.

²⁰ PRINET M. in Romania, *Revue semestrielle consacrée à l'étude des langues et des littératures romanes*, Vol. 46, No. 182/183 (1920), pp. 161 à-179.

Qui était le châtelain de Coucy ?

Selon les écrits de Jakèmes, Renaud, châtelain de Coucy et héros du roman, serait parti en croisade avec Richard Cœur-de-Lion en 1190 et serait mort en Palestine en 1192.

Or, il introduit ici une confusion car, c'est Raoul 1^{er}, sire de Coucy, qui partit en croisade et décéda le 15 octobre 1191, lors du siège de Saint-Jean d'Acre. En 1781, J.-B. de La Borde distingue le premier, le châtelain du roman, de la personne de Raoul 1^{er}, seigneur de



Siège de Saint-Jean d'Acre
Bibliothèque Municipale de Lyon,
Ms 828 f33r

Coucy, en parlant d'Enguerrand : « ... son fils, Raoul I, Sire de Coucy, Seigneur de Marle, de la Fere, Crecy, Vervin, Landoufie & Pinon, est celui à qui on a attribué sans raison les chansons que nous avons sous le nom de Châtelain de Coucy, & qu'on prétend avec si peu de fondement avoir été l'amant de la Dame de Fayel²¹ ». Puis, en bas de page : « Un acte passé par lui à Laon, l'an 1118, en présence de Barthelemi, évêque de Laon, &c. & de Gui, Châtelain de Coucy, prouve qu'il ne faut pas confondre les châtelains (ou gouverneurs) avec les sires (ou seigneurs) de Coucy, puisqu'alors Enguerrand I^{er} était seigneur de Coucy, & que Gui en était châtelain ».

Ceci est rapporté dans la préface du texte d'Armynot du Châtelet de la façon suivante :

« De La Borde a composé des Mémoires historiques sur Raoul de Coucy, pour prouver que Raoul 1^{er}, sire de Coucy, n'est pas plus l'auteur des chansons qu'on lui a attribuées, qu'il n'étoit l'amant de la dame de Fayel, et que l'amour et les chansons regardent le châtelain de Coucy, son neveu, qui naquit, vers 1165, d'Enguerrand de Coucy, frère de Raoul 1^{er}, et qui se nommoit aussi Raoul, comme son oncle, ou Renaud, selon le manuscrit de la Bibliothèque royale²³ ».

Tout d'abord, il faut savoir, comme ledit de La Borde, que le terme de « châtelain » ne signifie ni « sire » ni « seigneur » mais « gouverneur »²⁴. et avait aussi la mission de rendre la justice à tous les habitants de la ville, en lieu et place du seigneur du lieu.

D'après les lois féodales, un baron pouvait posséder plusieurs fiefs, quelquefois fort éloignés les uns des autres. Alors, pour gouverner chacun d'eux, il nommait un officier, un châtelain, comme c'était le cas dans cette même maison de Coucy : l'un de ses membres,

²¹ LA BORDE (de) J.B., *Essai sur la musique ancienne et moderne*, Paris, Ph. D. Pierres, 1780. P.236

²² Il ne peut s'agir que d'Enguerrand II, Enguerrand 1^{er}, son grand-père, étant décédé en 1116.

²³ ARMYNOT DU CHATELET, op. cit., préface.

²⁴ MICHEL Fransisque, *Les chansons du châtelain de Coucy*, Imp. Crapelet, Paris 1830, préface, p. ii.

Enguerrand III, sire de Coucy et châtelain de Cambrai, était, non pas seigneur, mais gouverneur du château de cette ville pour le roi de France. Ainsi ce titre de châtelain de Coucy prouverait, tout au plus, que notre poète était gouverneur du château de ce nom.

Alors, Qui est le châtelain de Coucy en 1187 ? Est-ce Guy, Raoul ou Renaud ?

Un peu de généalogie peut, peut-être, nous aider.

Côté Renaud ou Raoul

Raoul 1^{er}, seigneur de Marle et de Coucy, est, par sa mère Agnès de Beaugency, descendant direct de la famille capétienne des Vermandois.

Son arrière-grand-père, Enguerrand de Boves (°1030 - †1116), comte d'Amiens, seigneur de Boves, de la Fère et de Marle, époux d'Ade de Coucy, devient possesseur vers 1085 du premier château de Coucy et ses descendants en prirent le nom.

Son grand-père, détesté de son père²⁵, Thomas de Marle (°1080 - † 1130), sire de Coucy, Boves, Marle, La Fère, Crépy et Vervins, épouse Ide de Hainaut. C'est avec sa troisième épouse, Mélisende de Crécy, qu'il engendra Enguerrand II.

Son père, donc Enguerrand II (°1105 - †1148), eu (au moins) deux enfants. L'un est Raoul 1^{er} (°1134 - †1191), organisateur du tournoi, et Enguerrand « le jeune ».

Cet Enguerrand (°1138 - †>1174) dit « le jeune » qui passe pour avoir eu deux enfants. Marguerite qui épousa Joubert, seigneur de la Ferté-Baillard et un garçon nommé Raoul ou Renaud, né vers 1160 et décédé vers 1203.

Côté Thourotte

Guy de Thourotte, (ou de Coucy) qui serait né en 1160 et décédé en 1203 lors de la quatrième croisade est présenté comme châtelain de Coucy par plusieurs auteurs. La concordance des dates est troublante. Mais hélas, je n'ai trouvé aucun Guy ni de Coucy ni de Thourotte qui serait en âge de jouter en 1187. On trouve bien un Guy de Coucy-Thourotte né en 1085, mais hélas, il décède en 1140, avant le tournoi.

Ce Raoul/Renaud est-il alors châtelain de Coucy, ou est-ce un Gui, seigneur de Thourotte qui le fut ?

Que disent les nombreux auteurs qui se sont penchés sur cette énigme ? Car, au cours des siècles, ils furent plusieurs à apporter leur contribution à sa résolution. Hélas de façon parfois fort éloignée l'une de l'autre. Ces hypothèses – car il semble que l'on reste à ce niveau – différentes et contradictoires, ne permettant pas de trancher. J'ai pu relever, de façon bien sûr non exhaustive, au moins cinq versions s'appuyant sur des éléments de preuves différents²⁶.

- a. Tout d'abord, dans l'histoire de l'abbaye d'Ourscamp de Peigné-Delecourt, on peut lire qu'en 1678, Antoine de Torcy, religieux d'Ourscamp, écrit que « *celui qui a plus honoré de sa bienveillance la maison d'Ourscamp, a été Guy, châtelain de Coucy, lequel en 1190 donna un muid de blé à prendre tous les ans sur la terre de Nancel pour faire les hosties*²⁷ ».

Puis, page suivante : « *Renaud, aussi châtelain de Coucy, seigneur de Magny, ne fut pas moins bien intentionné pour la Maison et confirme la donation de quelques*

²⁵ Comme la paternité de son père était douteuse, ce dernier détestait son fils Thomas et aurait voulu le déshériter. Sa mère, Ade de Marle, (appelée également Adèle de Roucy) fut répudiée par son mari pour adultère.

²⁶ Voir cette analyse sur le site de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/atelier/13547160/guy_coucy/

²⁷ PEIGNÉ-DELECOURT A., *Histoire de l'Abbaye de Notre-Dame d'Ourscamp*, op. cit., p.56

biens qu'y fit un particulier dans Nancel l'an 1267 ». Ce qui est contredit par l'auteur : « *Autre erreur. Ce Renaud, châtelain de Coucy, était le fils aîné de Henri, sire de Magny, et de Mauduite nommée plus haut, laquelle appartenait à la famille des châtelains de Coucy*²⁸ ». Par ailleurs, en 1267, le Guy né en 1160 ne devait plus, à 107 ans, être en âge de tournoyer ! Il s'agit donc ici d'un autre Guy.

Plus loin : « *1198. Gui, châtelain de Coucy, du consentement d'Eustachie, son épouse, approuve le don fait à Ourscamp par Mauduite, dame de Magny, du consentement de Régnier, son mari, de toute la terre sise à Nancel, et qui était tenue de lui. Approbation par ses enfants*²⁹ ».

- b. Dans sa « *Note sur le Châtelain de Coucy*³⁰ », le même Peigné-Delecourt affirme, texte à l'appui, que c'est Guy qui est châtelain de Coucy en 1186 et 1190 : « *Un titre de 1186 contient l'approbation par Gui, châtelain de Coucy (de cujus fedeo erat) de la donation faite à l'église d'Ourscamp, de quatre muids de terre sis à Nampcel, par Renaud de Coucy et Pierre le Vermeil [...] En 1190, Guy, Châtelain de Coucy partant pour Jérusalem, donne aux religieux d'Ourscamp, une partie de sa haie (?) de Nampcel...* ».
- c. Également, Fritz Fath³¹, lui, avance le nom de Guy, châtelain de Coucy à partir de 1186. Après avoir participé à la troisième croisade, il mourut dans la quatrième, en 1203 en traversant la mer Égée (*Geoffroy de Villehardouin*, § 124). Selon lui, Guy appartient à la famille de Torote ou Thourotte.
- d. De son côté, dans son *Histoire de la ville et des sires de Coucy*³², Melleville nous affirme que « *Raoul avait un frère nommé Enguerrand, qui fut père de deux-enfants, un garçon et une fille. Celle-ci, nommée Marguerite, épousa Joubert, seigneur de La Ferté-Béliard ; leur fils, du nom de Raoul, comme son oncle, mais appelé aussi Renaud par plusieurs écrivains, fut châtelain de Coucy et se rendit célèbre par ses amours et sa fin malheureuse.* »
- e. Enfin, Holger Petersen Dyggve (°1880 - †1954) dans son ouvrage sur *Gace Brulé, trouvère champenois*³³ écarte l'appartenance de Guy à cette famille de Coucy et identifie ce même Guy († 1203), vicomte de Soissons, seigneur de Nampcel et châtelain de Coucy, à Guy de Ponceaux, ami de Gace Brulé.

Ces hypothèses ne permettant pas de savoir précisément qui était le châtelain de Coucy en 1187 : Guy de Magny ou de Thourotte ou de Ponceaux ou Renaud de Coucy ? Une chose est cependant certaine, cette année-là, c'est bien Raoul 1^{er}, sire de Coucy, qui organise le tournoi³⁴, auquel participe un certain joueur nommé Renaud par Jakèmes, châtelain de Coucy, poète et amant de Dame Fayel.

Dans le texte original de 1288, Max Prinnet relève que Renaud est mentionné dans les vers 69, 494, 498, 1349, 4688 et 6046. Il est annoncé en portant :

*Escut d'or a face d'asur
Au lioncel vermeil passant*

²⁸ Ibid, p. 57

²⁹ Ibid, p. 155

³⁰ PEIGNÉ-DELECOURT A., *Note sur le Châtelain de Coucy et sur la Dame de Fayel*, Amiens 1854, p. 8-9.

³¹ FATH GUY & FRITZ, *Die Lieder Des Castellans Von Coucy*, 1883.

³² MELLEVILLE & alii, *Histoire de la ville et des sires de Coucy-le-château*, Laon, 1848, p. 35 et suiv.

³³ DYGGVE Holger Petersen, *Gace Brulé, trouvère champenois*, Éd. des chansons et étude historique, Helsinki, 1951

³⁴ ARMYNOT DU CHATELET, op. cit., p. 289.

*Portés ens ou cantiel devant*³⁵.

Donc sans lien avec les armes de la famille de Coucy : « *fascé de vair et de gueules de six pièces*³⁶.

Les héraldistes diraient aujourd'hui que le châtelain portait « *d'or à la fasce d'azur accompagnée d'un lionceau passant de gueules au canton dextre du chef*³⁷ ». C'est la formulation que nous retiendrons. Cependant, plus loin, elles seront décrites en d'autres termes :

*Bien sai qu'il avoit escu d'or
D'unne bare d'asur faissiet,
Et si ot ou cief entailliet
Un lyonciel vermeil passant.*

Il n'est plus question du *canton dextre*³⁸ ...

Selon Prinnet, ces armoiries, que l'auteur attribue à un châtelain appelé Renaud, ont été portées par les châtelains de Coucy, cadets des Thourotte, châtelains de Noyon. Ces derniers avaient sur leur écu, la fasce seule ; le lionceau constitue une brisure. : Mais il ne semble pas que Raoul joute dans ce tournoi. Il s'agit ici d'Enguerrand, son frère puîné, possible père de Renaud.

Et c'est avec beaucoup de prudence et de modestie que je me lance ci-après dans la représentation graphique des blasons. Je ne doute pas que certains héraldistes auront beaucoup à redire à mes propos. Et je leur serai reconnaissant de me le faire savoir

³⁵ C'est le canton dextre du chef qui est désigné par les mots « cantiel devant ».

³⁶ ARMYNOT DU CHATELET A ; op. cit., p. 300.

³⁷ En tête des *Chansons du châtelain de Coucy*, dans l'édition de F. Michel, le lion a été figuré contourné et placé au milieu du chef. Sur les planches de sceaux publiées par Peigné-Delacourt dans son *Histoire de l'Abbaye de Notre-Dame d'Ourscamp*, ce lion a été remplacé par un petit cavalier. L'éditeur (Crapelet) de l'Histoire du châtelain de Coucy (p. 303) dit à tort que le blason était « d'or au chef d'azur chargé d'un lion passant de gueules ».

³⁸ Dextre : se dit du côté droit de l'écu selon le point de vue du porteur qui est derrière, c'est-à-dire à la gauche de l'observateur.

Extrait du tournoi de La Fère

Texte, notes de bas de page et orthographe de l'édition de Crapelet.

D'après la transcription de Nicolas Alfred Armynot du Chatelet.

*Les numéros entre parenthèses, derrière le nom du Seigneur,
renvoient sur le blasonnement, au dernier chapitre.*

Transcription d'Armynot du Chatelet vers 885 et suivants :

*De tous lès venoit li harnois,
De Poitevins et de François,
De Normans et de Bourgoingnons,
De Loherains et de Bretons,
Et venoient li Corbiais
Aveuques cilz de Vemandais.
Là fu ma dame de Couci,
De dames ot plenté o lui
Qui erent nobles de grant pris.
Par ce que c'iert ci ses païs
Les a aveuques lui mandées;
Gentement estoient parées,
Vestues de samis vermeil,
Ains ne vi plus rice appareil*

Texte édité par Crapelet :

De tous côtés arrivent les équipages des chevaliers Poitevins, François, Normands, Bourguignons, Lorrains, Bretons ; de ceux de Corbie et de Vermandois. La dame de Coucy est arrivée avec un grand nombre de nobles dames du pays, qu'elle a invitées aux joutes, toutes parées de robes de soie brochées d'or et d'argent. Jamais on n'avoit vu plus de magnificence, ni une plus brillante assemblée. Le jour du tournoi approchoit; on étoit au samedi soir, et les joutes devoient commencer le lundi. Toutes les dames étoient disposées à faire galamment les honneurs aux étrangers. Je ne puis dire combien de seigneurs de

Vermandois s'y rendirent, mais parmi les plus renommés étoit l'aimable et beau comte de Soissons³⁹, suivi d'un grand nombre de jeunes bacheliers⁴⁰ très joliment parés.

Le sire de Coucy (1), à la tête de tous ses gens, préside à cette belle et agréable fête. De tous côtés on voit arriver à La Fère, par compagnie, dames et chevaliers, et parmi ceux qui viennent de pays éloignés pour disputer les prix et la gloire du tournoi, on distingue Henri III de Limbourg (2), accompagné de vaillans chevaliers, qui cherchent toutes les occasions de s'illustrer par de beaux faits d'armes. Huon de Florinne⁴¹(3) vint le dimanche à Vandeuil⁴², et sans faste. Le comte Philippe de Namur⁴³(4) amène avec lui nombre de preux chevaliers et de bacheliers Hainuiers. Le comte de Hainaut⁴⁴(5) s'y trouvoit aussi ; mais il étoit un peu malade, et ne voulut pas joûter. Le comte de Namur avoit avec lui quarante chevaliers et seigneurs, et vingt-huit Flamands qui furent rangés parmi ceux de Hainaut, à l'exception du comte.



Fig. 235.
Contre-sceau
de Baudouin
le Courageux,
comte de Hainaut,
1195.

On y voyoit encore le sire Arnoul d'Oudenarde⁴⁵(6), le sire de Gavre (7), le sire de Gisoing⁴⁶(8), le sire Arnoul de Mortagne⁴⁷(9), preux et vaillant guerrier; le sire de Braine (10) et celui de Gisteltes (11), et Philippe de Jascelle⁴⁸(12), et beaucoup d'autres puissans seigneurs. Ils avoient tous avec eux leurs femmes, leurs amies, leurs enfans, et amenoient toutes les plus belles dames qu'ils avoient pu réunir, pour mieux montrer leur courtoisie, exciter leur courage et leur ardeur, et donner plus d'éclat aux joutes. On remarque aussi Hauvel de Quiévrain (13), aux armes **d'or au chef bandé de six pièces d'argent et de gueules**. Ils arrivèrent tous le dimanche à Vandeuil, où les plus beaux et les plus vastes logemens avoient été préparés exprès.

Le jour étoit sur le point de paroître ; on donne peu de temps au sommeil, car les hérauts, déjà sur pied, parcourent les hôtels en criant aux chevaliers de se rendre à l'église, ce qu'ils firent avec empressement. De tous côtés on voit leurs varlets vivement occupés à seller, brider et harnacher les chevaux, à nettoyer et polir les écus. On n'entend qu'un bruit confus de voix animées : les destriers hennissent, les trompettes

³⁹ À partir de ce point, sauf avis contraire, toutes les notes de bas de page sont extraites de l'édition de Crapelet.

Le comte de Soissons, nommé Raoul, surnommé le Bon, était de la maison de Nesle, et troisième de ce nom. Il avait suivi Philippe-Auguste au voyage de la Terre-Sainte et se trouva au siège d'Acre. Il mourut le 4 janvier 1236, et fut enterré à l'abbaye de Longpont.

⁴⁰ *Note D.N.* Bachelier : Jeune gentilhomme aspirant à devenir chevalier et qui servait sous la bannière d'un seigneur pour y apprendre le métier des armes.

⁴¹ *Note D.N.* Florines : voir Rumigny, note de bas de page 59 page 18.

⁴² Vandeuil : aujourd'hui Vendeuil (Aisne).

⁴³ Philippe, comte de Namur. Il y a deux comtes de Namur du nom de Philippe : l'un, de la maison de Hainaut, en faveur de qui l'empereur Henri VII érigea le comté de Namur en marquisat. Il mourut sans enfans en décembre 1212, et légua son marquisat de Namur à Philippe de Courtenay, fils d'une de ses sœurs. (Anselme de Sainte-Marie, *Hist. des grands Officiers de la Cour.*, tome II, p. 759.)

⁴⁴ Ce comte de Hainaut est le même que Baudouin, comte de Flandre ; empereur de Constantinople.

⁴⁵ Arnoul, seigneur d'Oudenarde, dont il s'agit ici, ne peut être que le même qui épousa Isabeau de Hainaut, dame de Sébourg, d'Angre et du Fay, fille de Philippe et de Marie d'Estrepy. (*Hist. des gr. Offic. de la Cour*, tom. II, p. 776.)

⁴⁶ Gisfoing ou Giffoing. Ce nom paroît défiguré dans le manuscrit, et c'est sans doute Cisoing qu'il faut lire. L'Histoire des grands Officiers de la Couronne fait mention de Jean de Cisoing, seigneur dudit lieu, qui maria sa fille Jeanne de Cisoing à Henri de Hainaut, seigneur de Sébourg, d'Angre et du Fay, lequel vivait en 1199.

⁴⁷ *Note DN* : Mortagne-du-Nord, arrondissement de Valenciennes.

⁴⁸ Philippe de Jascelle : nom défiguré dans le manuscrit, ou, du moins, qui ne se retrouve pas dans les armoriaux.

retentissent par toute la ville. Après la messe, les dames s'empresstent d'aller prendre leurs places sur les gradins pour examiner les chevaliers qui doivent combattre pour l'honneur et la beauté. Des parures élégantes et magnifiques, éclatantes d'or, d'argent, de pourpre, brillent dans les galeries, et rehaussent encore l'éclat de la beauté des dames. Le noble et généreux comte de Limbourg (2) voulut ouvrir la joute contre le preux et vaillant bachelier Gauthier de Sorel (14)

Le duc, richement équipé, s'avance rapidement dans la carrière. Ses armes étoient **d'argent au lion de gueules, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir, armé et couronné d'or et lampassé d'azur.**

Gauthier, de son côté, portoit **de gueules à deux léopards d'argent** posés l'un sur l'autre, et montoit un excellent destrier. Tous deux la lance au poing s'avancent au milieu des rangs en pressant leurs chevaux de l'éperon. On admire la violence du choc, et ils brisent leurs lances jusqu'à la poignée ; mais tous deux sont restés fermes sur la selle, et ils se dépassent tranquillement. Ils rompent encore deux lances avec la même vigueur. Le comte de Namur s'avance ensuite d'un air assuré, monté sur un cheval roux, portant en tête un heaume brillant **d'or, surmonté d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules.** Sa contenance est vraiment superbe, et c'est un brave guerrier. Mais l'intrépide chevalier qui va jouter contre lui, n'a pas, à mon avis, une tenue moins belle, ni de moins agréables manières.

Son écu, de deux pièces, **est fascé de vair et de gueules.** On entend les hérauts crier : « *Saint Georges ! Voici le bon Enguerrand de Coucy*⁴⁹(15), dont le bras est si redoutable ! ».

Les écuyers leur présentent des lances, et chacun pique son destrier. Le sire Enguerrand s'élançe avec la vigueur et la vitesse d'un oiseau qui fond sur sa proie. Tous



deux sont animés par l'amour et l'espérance. Ils se portent des coups si violents que le feu jaillit des heaumes, et les lances volent en éclats. Le choc fut des plus rudes. Les noms des deux chevaliers, proclamés par les hérauts, sont accueillis par les acclamations et les félicitations des dames, qui discourent vivement sur le mérite des deux champions. Sans plus tarder ils reprennent leur rang, car ils veulent des actions et non pas des paroles.

Armés de nouvelles lances, ils courent avec impétuosité, et se heurtent avec tant de violence, corps et

chevaux, que les brides, sangles et poitrails en rompent, et tous deux roulent sur la terre, heureusement sans se blesser. Les gardes de la lice accourent pour leur prêter secours. Les chevaux sont éreintés, et les chevaliers se relèvent très étourdis de leur chute. Les dames reprennent leurs places, et le tournoi continue.

La troisième joute fut des plus brillantes, et excita beaucoup l'attention des dames et damoiselles. C'étoit Geoffroy de Lusignan⁵⁰ (16), aux armes **burelées d'argent et d'azur, au**

⁴⁹ *Note DN.* Enguerrand de Coucy, frère de Raoul 1^{er}. Voir p. 8

lion de gueules brochant sur le tout, armé, lampassé et couronné d'or⁵¹, et un chevalier à **l'écu papelonné**⁵²(17), tous deux très bien montés, tous deux renommés par leur grande noblesse. Ils sont bientôt prêts ; la lance est au poing, le heaume est lacé. Avant de courir, les deux jouteurs font briller leur adresse en jouant avec leurs lances, et caracolent près des rangs, en se couvrant de leurs écus, à la grande satisfaction des spectateurs. Ils piquent leurs coursiers, et, dans le choc, brisent lances et écus. Les deux chevaliers, les bras tendus, les écus percés, hors des étriers, se dépassent de tout l'élan de leurs chevaux. Cette course est accueillie par de grands applaudissemens ; mais les chevaliers, tous deux blessés, laissèrent le champ libre à d'autres jouteurs. Alors parut Guillaume⁵³(18), le casque en tête, bien posé sur son cheval ; il portoit un écu **losangé d'or et de gueules**.

Le second étoit Jean de Nesle (19), qui n'avoit pas une moins belle tenue à cheval, et qui fut toujours avide de gloire. Il portoit un écu **de gueules à deux bars**. Tous deux, vaillans et hardis, montoient de rapides coursiers, qu'ils lancent avec une telle vigueur qu'ils font frémir et bondir la terre. Ils frappent en plein sur leurs écus, et les éclats des lances volent dans les airs. Ils se dépassent rapidement aux grands applaudissemens de toute l'assemblée, et reviennent sur leurs pas, mais lentement, pour recommencer une nouvelle joute.

Ils reprennent d'autres lances, et les rompent avec la même vigueur ; mais je n'en dirai plus rien, car deux nouveaux chevaliers sont déjà à cheval, prêts à courir.

L'un étoit Lambert de Longueval⁵⁴(20), couvert d'une très belle armure, à l'écu **bandé de vair et de gueules de six pièces**. Pressant des éperons les flancs de son coursier, il le fait bondir, et se trouve aussitôt en présence de Hauvel de Quiévrain (13), brave chevalier, qui montoit un beau destrier. Tambours, timbres, cors et trompettes résonnent ; les hérauts crient et s'agitent. Les jouteurs ne diffèrent plus, et avancent l'un sur l'autre la lance en arrêt. Ils piquent fortement leurs coursiers, selon l'usage, et se joignent au milieu des rangs. Leurs chevaux, l'œil en feu, chancelent par la violence du choc.

Les nobles champions reviennent pour rompre encore deux lances avec la même ardeur. La septième joute ne fut pas inférieure aux précédentes, et ne donna pas moins de

⁵⁰ Le manuscrit porte Geoffroy de Losengnon. Ce nom est défiguré, comme il arrive fréquemment dans les anciens manuscrits. Les armes burelées au lion de gueules brochant sur le tout, couronné d'or, prouvent évidemment que c'est Luzignan. Geoffroy de Lusignan, premier du nom, fut seigneur de Vouvant et de Mairevant, du chef de sa femme Eustache Chabot. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il signala son courage au siège d'Acre, l'an 1191. Il eut un fils qui, comme lui, porta le nom de Geoffroy

⁵¹ *Note DN*. Le blasonnement ne semble pas être celui de Geoffroy mais celui de celui des rois de Chypre. Celui de Geoffroy serait selon Wikipedia « Burelé d'argent et d'azur, au lion rampant contourné de gueules brochant sur le tout ». Le texte a été écrit en 1288 ; soit cent un ans après le tournoi et l'erreur est sans doute possible. Geoffroy est le fils de Hugues VIII, notre ancêtre. (Armorial Lusignan https://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial_de_la_maison_de_Lusignan)

⁵² *Note DN* – sans doute celui d'Eudes de Ronquerolles. Non cité nommément dans l'extrait proposé ici, il est toutefois mentionné dans l'Armorial publié par Douët d'Arcq (n° 951) ; le blason est « *d'argent decouppé sur gueules* » mais l'inverse semble plus juste.

⁵³ Peut-être Guillaume II des Barres (né vers 1160 et mort en 1234), est un grand chevalier français des XII^e et XIII^e siècles. Attaché au service du roi Philippe-Auguste, il joue un rôle déterminant, d'après le chroniqueur Guillaume le Breton, lors de la bataille de Bouvines.

⁵⁴ Lambert de Longueval. Il n'y a pas de doute que le nom patronymique de ce chevalier n'ait été défiguré. À l'époque du tournoi dont il est ici question, vivait Aubert de Longueval, chevalier surnommé le Chien ou Canis ; il était neveu de Guislebert de Longueval qui vivoit en 1202. Ainsi, ce doit être Guislebert ou Aubert, son neveu, et non Lambert.

plaisir aux spectateurs. Le feu jaillit du fer des combattans, qui percent leurs heaumes à coups d'épée redoublés. Vous allez connoître ces deux champions, si dignes des applaudissemens de tous ceux qui furent témoins du fait d'armes. On doit toujours faire l'éloge de ceux qui le méritent, et les préférer aux méchans ; quelquefois on y fait attention, et il n'est aucun bien qui, à la longue, ne s'augmente. Je vous dirai donc, Dieu aidant, ce que je sais des nouveaux jouteurs. Le premier étoit si beau, si bien fait de toute sa personne, qu'aucun autre cavalier ne lui étoit comparable. Ses jambes étoient plus droites qu'une flèche sur son étrier, et aucun mouvement de son cheval ne dérange son corps immobile sur la selle, ni son attitude ferme et assurée.

Il portoit un écu **d'or au chef d'azur, chargé d'un lion passant de gueules**. Il passe devant les rangs ; à son bras droit étoit attachée une manche brodée d'or et d'argent, d'un travail précieux. Il attire les regards de toutes les dames, charmées de sa belle contenance : son cœur s'enflamme de courage, et l'amour qui le maîtrise lui fait espérer la possession de sa belle Dame, qui le regardoit avec beaucoup d'intérêt de la place où elle étoit assise ; et en effet, l'Amour l'avoit déjà si fort touchée, qu'elle étoit résolue de ne plus lui résister. Il prend place ; mais son compagnon n'est point encore arrivé, et il garde une fière attitude. Les hérauts l'annoncent à l'assemblée, en criant : « *C'est Coucy, Coucy, le vaillant guerrier dont le renom doit aller jusqu'à Rome ! Coucy, le vaillant bachelier ! Coucy, le châtelain de Coucy !* (21) » Aussitôt sort des rangs le riche et puissant comte de Blois, monté sur un superbe cheval, richement caparaçonné, qu'il manioit avec beaucoup d'assurance. Quoique couvert de son écu, il n'en étoit pas moins preux, hardi et fier.

Vient ensuite Gauthier de Châtillon⁵⁵(22), aux armes **de gueules à trois pals de vair, au chef d'or, avec une merlette de sable sur le chef**, c'est chose certaine. Les hérauts crient dans



Miniature du Codex Manesse

⁵⁵ Gauthier, ou plutôt Gaucher III, seigneur de Châtillon, fut aussi seigneur de Troissy, de Montjay, de Crécy et de Pierrefons comte de Saint-Pol par sa femme, sénéchal de Bourgogne, et bouteiller de Champagne. Il suivit le roi Philippe-Auguste au voyage de la Terre Sainte, où il se signala au siège d'Acre, en 1191. Il accompagna le comte de Montfort en Languedoc, contre les Albigeois, et servit à la prise des villes de Béziers et de Carcassonne. La guerre s'étant rallumée en Flandre, le Roi l'envoya reprendre la ville de Tournay; ce qu'il exécuta courageusement. Il donna des preuves de sa valeur à la bataille de Bouvines, et mourut avant le mois d'octobre 1219. (Hist. Des gr. Offic. de la Cour., tom. VI, p. 93). Il est probable que Gauthier ou Gaucher de Châtillon, dont il est ici question, ne portoit pour brisure de ses armes, une merlette de sable sur le chef, que parce que Guy de Châtillon, sire dudit lieu, son père, vivoit encore. Autrement, il auroit porté les armes pleines, étant l'aîné et le successeur de Guy dans la possession de ladite seigneurie. Au reste, cette brisure fut celle qui, depuis, distingua la branche de Châtillon-Porcéan des autres branches issues de la maison de Châtillon.

toute la lice : « *Châtillon ! Châtillon !* » Il ne leur manque rien ; ils sont prêts à s'élancer. Le Châtelain, plein de joie, va se mesurer contre son adversaire ; ils piquent leurs chevaux pour se lancer l'un contre l'autre ; et pleins d'ardeur et de courage, ils font jouer les éperons avec tant de force que la terre gémit sous leurs coursiers. Ils jôtoient avec tant de noblesse et d'habileté, qu'on auroit dit qu'ils étoient nés tout en armes. Les regards sont fixés sur les combattans ; mais particulièrement ceux des dames et des bacheliers. Bientôt les jouteurs se sont porté des coups si justes, que les heaumes de Châtillon et de Renaud n'ont plus de mentonnières. Les tronçons de leurs lances brisées ont volé dans l'air, les courroies sont rompues, les écus froissés, car ils se sont rudement heurtés, mais sans fléchir ; et après s'être dépassés, ils reviennent gaillardement reprendre leurs places.

On entend alors les hérauts s'écrier : « Dames, regardez maintenant ; vous pouvez leur donner pour récompense, manches, bijoux et rubans, et fixer le moment où vous voudrez leur accorder les délicieux baisers d'un sincère amour ». La dame de Fayel écoute ces paroles avec plaisir, en regardant le Châtelain, et elle sent que son cœur ne peut plus se défendre de l'aimer. Mais déjà le comte de Blois (22) et le Châtelain ont pris de nouvelles lances, et fondent l'un sur l'autre : le comte court sans toucher, et le Châtelain lui porte un grand coup de lance, qui fait voler son heaume dans la poussière. Le comte chancelle ; mais il revient promptement à lui, et tous deux retournent à leurs rangs.

Ces vaillans jôteurs reprennent encore des lances, piquent leurs chevaux, et s'attaquent avec tant d'impétuosité, que tous deux étourdis de la violence du choc, sont précipités à terre. On accourt aussitôt pour les secourir ; et à peine relevés, grâce à Dieu, sans aucune blessure, ils montent sur d'autres chevaux. On entend alors les hérauts qui parcourent la lice dire aux dames, aux damoiselles et aux jeunes filles, en s'approchant des galeries : « *Comment n'avez-vous pas pitié de ces guerriers, qui aventurent ainsi leurs corps et leurs chevaux pour remporter les prix du tournoi ?* ». Cette jôte est à peine terminée, qu'une autre lui succède.

C'est le preux et hardi chevalier, seigneur de Falleny⁵⁶(23), qui s'avance, portant un écu **burelé d'argent et d'azur au bâton de gueules** ; il monte un excellent coursier plein de vitesse. De l'autre côté, un grand bruit annonce le sire Gobert d'Aspremont⁵⁷(24), aux armes **de gueules à la croix blanche**.

Ils sont en présence la lance en main ; et la Vaillance, ennemie de la feinte, les presse de s'attaquer ; ils piquent leurs coursiers. Leurs heaumes sont frappés au même instant, et les lances volent en éclats ; plus rapides que l'oiseau, ils sont déjà bien loin l'un de l'autre. Ils rompent encore deux lances aux applaudissemens universels.

Immédiatement après on voit venir Jean de Hangest (25), preux, hardi et gentil chevalier, à l'écu **d'argent à la croix de gueules, chargé de cinq coquilles d'or** ; contre lui se présente avec assurance le sire Arnoult de Mortagne (9), aux armes **d'or à la croix de gueules**, richement équipé. La beauté de ces deux jôteurs attira l'attention et les

⁵⁶ Falleni, ou plutôt Fallevy ou Falvy. L'écu burelé d'argent et d'azur au bâton de gueules brochant, prouve évidemment que c'est Jean de Nesle, seigneur de Falvi, dont on a parlé ci-dessus.

⁵⁷ Gobert, sire d'Aspremont et de Dun, troisième du nom, était fils de Geoffroy et d'Isabeau de Dampierre-Rourbon. Il épousa Julienne de Rosoy, qui lui donna une nombreuse postérité. Il se fit moine dans l'ordre de Cîteaux, et mourut en odeur de sainteté. Il est connu dans l'histoire de sa maison, qui était souveraine, sous la qualification du bienheureux Gobert d'Aspremont. La dernière de ce nom et sa descendante épousa Charles IV, duc de Lorraine et de Bar. Cette maison souveraine, qui portait de gueules à la croix d'argent, reçut la dénomination de d'Aspremont à la croix blanche, pour la distinguer.

complimens des dames ; mais déjà le jour déclinait, et l'on n'avoit pas de temps à perdre en conversation.

Aussitôt chevaux et chevaliers s'élancent avec le fracas du tonnerre qui éclate sur la cime de la montagne ; mais ils n'ont pas vidé les étriers. Tous deux cependant, étourdis du choc, ne peuvent continuer. Le sire de Hangest a le bras à moitié brisé, et ses amis viennent le secourir.

La nuit étant survenue pendant ce temps-là, on suspendit les joutes. Si je ne les ai pas toutes décrites, du moins ai-je fait connoître les plus remarquables et les mieux exécutées.

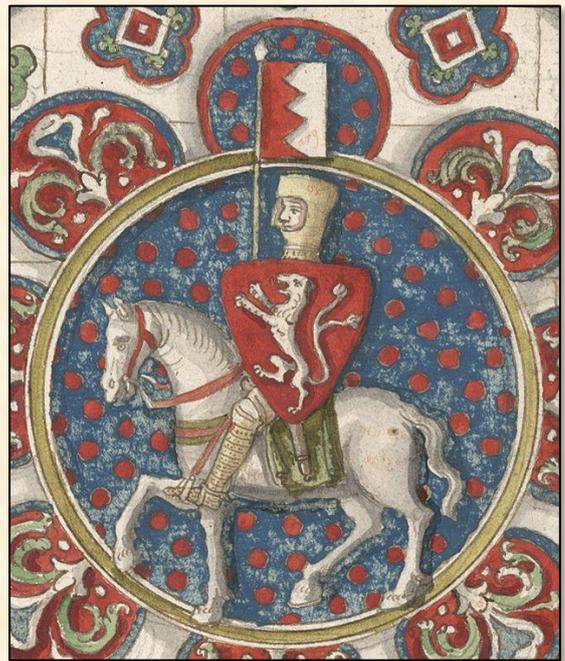
Le jour étoit sur le point de paraître, et on ne donna pas beaucoup de temps au sommeil, car les hérauts font grand bruit dans les rues, en criant : « *Or sus, chevaliers, il fait jour !* » Chacun s'empresse de se rendre à l'église ;

et après la messe tout le monde s'apprête dans les deux villes ; les dames étoient si galamment parées d'habillemens de drap de soie et de satin, qu'on croyoit être dans un vrai paradis. De toutes parts retentissent trompettes, timbres et tambours : les preux chevaliers se hâtent de revêtir leurs armures.

Le lever du soleil annonce un beau jour. Le premier de La Fère qui se présenta dans la lice fut Jean de Rousoit⁵⁸(26), qui portoit un écu **burelé, au lion de vermeil**, comme Geoffroy de Lusignan : les dames, éclatantes de parure, occupoient déjà les gradins.

Le sire de Rumigny⁵⁹(3) vient à sa rencontre ; il portoit **d'or au sautoir de gueules au trescheur de sinople brochant sur le sautoir, chargé de cinq coquilles d'argent**.

Ils ouvrirent la joute, et dès la première rencontre ils mirent leurs chevaux hors de combat. Tel fut le début des diverses joutes de la journée. Le sire de Manteville (27) et le seigneur de Genville (28) leur succèdent, et méritent les applaudissemens des spectateurs. Vient ensuite, monté sur un cheval roux, le comte de Soissons (29), chevalier d'un grand renom, qui portoit **d'or au lion passant de gueules**.



Simon IV de Montfort
Vitrail de la cathédrale de Chartres

⁵⁸ Jean de Rousoit. On a cherché en vain une généalogie d'une famille de ce nom, qui paraît être défigurée. Il y avait en Thiérache une maison illustre du nom de Rosoy, que l'on écrivait anciennement Ronsoy. Cette maison avait contracté des alliances avec les comtes de Namur et de Réthel, et avec d'autres familles non moins illustres et non moins puissantes. Cependant, l'écu burelé au lion de vermeil, que l'on donne à Jean de Rousoit, n'est point celui de la maison de Rosoy, qui portait trois roses. On ne peut induire de cette différence d'armoiries que Jean de Rousoit n'ait pas été de la maison de Rosoy ; car, à l'époque du tournoi, les armes n'étaient pas encore invariablement fixées dans les familles. Il y a un château de Rousois à quelques lieues du Catelet, en Picardie.

⁵⁹ Rumigny. Ce lieu est en Thiérache, partie nord de la Picardie, et a donné son nom à une illustre maison qui a possédé aussi Florines, et qui s'est éteinte dans les maisons de Lorraine et de Soissons. Hugues ou Huon de Rumigny, dit le grand seigneur dudit lieu et de Florines, épousa Alix de Hainaut, troisième fille de Baudouin 1er, comte de Hainaut et d'Ides de Louvain. (*Note DN* : l'époux d'Alix de Hainaut est Nicolas II (°ca 1133 + 1179, grand-père de Huon qui participa au tournoi).

Il a pour adversaire le brave comte Simon de Montfort (30), qui portoit **de gueules, au lion d'argent, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir**. Tous deux la lance au poing, et silencieux sous le heaume, animent leurs chevaux des éperons. Ils font jaillir le feu de leurs casques, qu'ils frappent à coups redoublés, et rompent deux lances, aux applaudissemens de tous les spectateurs.

Nombre de joutes se succèdent dans cette journée, dignes sujets de tous les entretiens. Gaulard de Moy⁶⁰(31) a pour adversaire le seigneur de Montmorency (32) ; on applaudit à leurs efforts. Le sire de Fayel, revêtu d'une belle armure, déploie d'abord sa vigueur contre le seigneur de Buren (33), et se mesure ensuite contre Hugues de Lohart (34), intrépide chevalier breton, qui porte un bel écu **fascé d'argent et d'azur**⁶¹ ; ils brisèrent trois lances avec une adresse merveilleuse. Dans cette journée les gradins étoient occupés par une nombreuse et brillante assemblée ; les dames surtout se faisoient admirer par la richesse, l'élégance et la recherche de leurs parures. On vit paroître maints bacheliers qui venoient déployer leur courage en joûtant pour elles ; ces combats, qu'ils affrontent pour les dames, ils ne les recherchoient pour nulle autre cause. Certes, l'amant qui sert bien sa Dame mérite une récompense ; car telle est la puissance d'une maîtresse qu'il n'est pas de tourment qu'elle ne puisse bien récompenser, si l'Amour s'en veut mêler. Mais arrêtons-nous là.

Le sire Drius de Chauvigny (35) se présente noblement dans la lice ; il porte aux armes **d'argent à une fasce fuselée de gueules, brisé d'un lambel d'azur**. Mais déjà le jour commençoit à décliner, et nul ne se présentoit pour soutenir la joûte, car la plupart des combattans avoient été blessés. Il n'en restoit guère plus de deux ou trois qui soutenoient encore la journée : le sire de Moy, le châtelain de Coucy, et Charles de Rambecourt (36), qui souvent se faisoit remarquer par sa magnificence.

Le sire de Coucy alla trouver monseigneur de Chauvigny, et lui dit : « *Le Châtelain m'envoie vous demander si vous acceptez une joûte contre lui ; il en sera très honoré. — Sire, répond Drius, reportez-lui de ma part que je lui sais beaucoup de gré de m'offrir l'occasion de m'essayer contre lui ; car il n'est aucun bachelier contre lequel j'aimasse mieux joûter* ». Et aussitôt il va se remettre à son rang. Le sire de Coucy, au même instant, retourne vers le Châtelain. « *Allons, vite, point de délai, lui dit-il, votre jouteur est prêt* ».

Le noble, l'amoureux Châtelain, aimable et joyeux, s'avance aussi tôt le heaume en tête, la lance en main, plein d'amour et de vaillance ; son adversaire, également animé par l'amour, beau, courtois, preux et sage, jouissoit aussi d'une brillante renommée. Ils piquent leurs destriers, et se précipitent l'un sur l'autre. Leurs casques étincellent : d'un coup porté sur la visière, le Châtelain brise la mentonnière et fait voler le casque de son adversaire, étourdi et presque renversé par le choc. En même temps Chauvigny, avec sa bonne épée bien trempée, a atteint le Châtelain au-dessous de l'oreille, et la mentonnière du casque a volé dans la poussière ; le sang coule par la bouche et par le nez ; et les écus sont brisés en même temps. Cependant ils retournent promptement à leurs rangs. De tous côtés on applaudit à ce coup terrible : des hérauts font entendre le cri de « Coucy ! » à son rang.

Ce revers allume le courroux du Châtelain, et il le supporte avec peine. Dans le premier mouvement il se promet, à la prochaine joute, de se conduire de telle manière,

⁶⁰ Goulard de Moÿ ou Mouy.

⁶¹ *Note DN*. En principe, le fascé sous-entend trois fascés dont la dernière est en pointe.
voir <http://heraldie.blogspot.com/2014/09/heraldique-les-partitions-horizontales.html>

qu'il effacera cet affront. Mais, à quoi bon ! Car en toute rencontre il ne manquera jamais de bien agir ; et quelque ennui qu'il éprouve, il le supporte en homme sage. Souvent le sage est soumis à de rudes atteintes, que ne peuvent réparer ni ses actions ni ses paroles ; mais il sait garder une contenance calme et assurée, pour mieux cacher ce qu'il ressent : on dit, et l'on voit souvent en effet, qu'il arrive mal à qui ne sait rien souffrir. Le Châtelain, combattu par ces réflexions, se contient, et montre un visage serein. Il retourne à son rang et rajuste son armure, au grand étonnement de tous les spectateurs, témoins du coup terrible qu'il a reçu. Cette joute, applaudie par-dessus toutes les autres, fut le sujet de longues conversations. Le bon et brave seigneur de Chauvigny s'apprête à combattre de nouveau. Il retourne en tête de son rang et rattache son armure. Aussitôt il pique des éperons son excellent cheval. Les deux jouteurs s'élancent avec la rapidité de l'oiseau qui fond sur sa proie. D'autres leur répondent par les cris de Chauvigny ! Les dames et les damoiselles s'entretiennent beaucoup de cette belle joute, et en font le plus grand éloge. A ce spectacle chacun fit entendre ses plaintes ; on se disoit : « *N'est-il pas bien malheureux de perdre des chevaliers si nobles, si vaillans !* »

[...]



Dame Fayel joue aux échecs. « C'est uns gieus biaux et délitables » (vers n° 475-482)

Les dames et les chevaliers se levèrent alors pour aller adjuger les prix de la joute, et les décerner aux vainqueurs. Tous les avis se réunirent en faveur du sire de Chauvigny, et l'on fut d'accord que jamais on n'avoit vu ni connu un meilleur jouteur. Le prix destiné aux chevaliers du pays fut unanimement décerné au Châtelain. Le roi des hérauts d'armes fit toutes les dispositions nécessaires pour présenter honorablement le prix, qui étoit un beau faucon élevé exprès. Alors toutes les dames, aussi éclatantes par leur beauté que par leurs parures, se mirent en marche. On peut assurer qu'on ne vit jamais aucune fête plus remarquable par la noblesse de ceux qui y assistoient : rien n'égalait la beauté, la grâce, l'amabilité et la richesse de la dame qui portoit le faucon ; c'étoit la comtesse de Soissons, qui étoit accompagnée d'une foule de femmes charmantes, pleines d'honneur et de courtoisie. Il n'y avoit point de cœur assez rebelle pour les regarder sans être tendrement ému. Elles passèrent au milieu des danses, et tous les yeux se portèrent sur les prix dont on connoissoit la destination. Pendant que le cortège fait le tour de la danse, les autres dames

quittent leurs places et viennent s'y joindre. Elles vont ensuite chercher le Châtelain, qui dansoit du mieux qu'il pouvoit, et lui disent : « *Sire, le prix réservé aux chevaliers du pays vous est justement décerné* ». Le Châtelain, en homme bien appris, quitte la danse, remercie poliment les dames, et part avec elles pour se rendre à l'hôtel où se trouvoit le sire de Chauvigny. On ne pourroit décrire le plaisir qui brilloit sur tous les visages, ni le charme des instruments qui escortoient le prix. Les hérauts, empressés d'obtenir les largesses du vainqueur, étoient déjà arrivés à l'hôtel du sire de Chauvigny, et l'avoient aussitôt informé du but de leur visite ; puis l'aidant à s'habiller, ils le firent asseoir sur son lit, et allumèrent ensuite des torches et des cierges.

Les dames à leur tour montèrent et entrèrent dans la salle où reposoit le chevalier auquel elles apportoient le prix. S'étant agenouillée près du lit, la comtesse de Soissons lui dit : « *Sire, voici le Châtelain que les seigneurs du pays et des contrées éloignées ont jugé digne du prix, et ils vous ont unanimement accordé celui destiné aux étrangers, pour votre habileté et votre courage; c'est ce faucon que nous sommes chargées de vous présenter* ». Et elle le lui remet aussitôt.

En recevant le prix, le sire de Chauvigny, plein de reconnoissance, remercie humblement les dames, et leur dit que plusieurs autres chevaliers ont aussi bien joûté que lui. Alors les varlets présentèrent du vin et des dragées à l'assemblée. Une dame fort gaie dit en badinant au seigneur de Chauvigny : « *Par ma foi, sire, je crois qu'on trouve en vous le véritable amour. Vous êtes courtois, galant, or pensez à votre guérison ; vous vous êtes déjà distingué en maintes occasions, et la célébrité que vous avez acquise vous promet d'autres succès ; car lorsqu'une dame entend vanter les exploits d'un bachelier, quoiqu'elle ait long-temps hésité, elle ne peut tarder à lui accorder merci. Ce que je vous dis, sire, est certain, car je l'ai éprouvé moi-même. J'ajouterai que si Dieu le permettoit, et que vous voulussiez conquérir un autre prix, vous le pourriez aisément, je vous l'assure ; pour celui qui vous est décerné aujourd'hui, nous vous l'offrons au nom des chevaliers* ».

La dame de Coucy prenant la parole, fit observer qu'il étoit temps de se retirer, et qu'il falloit laisser reposer le chevalier. Toutes les dames se lèvent aussitôt et prennent congé ; elles retournent aux tentes, d'où nombre de personnes partoient déjà pour retourner dans leurs habitations.



Après un tournoi, une Dame récompense le vainqueur

Liste des participants au tournoi

Les personnes précédées d'un  sont des ancêtres dits « sosa⁶² ».

Le lien renvoie sur le blasonnement.

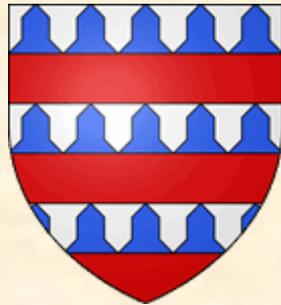
1.	 Raoul 1er de Coucy (sosa), l'organisateur
2.	Henri III de Limbourg
3.	Huon de Florinne/Rumigny
4.	Philippe de Namur
5.	 Baudouin de Hainaut (sosa)
6.	Arnoul III d'Oudenarde
7.	 Rasse IV, sire de Gavre (sosa)
8.	Jean III de Gisoing
9.	Arnoult de Mortagne
10.	 Robert II, sire de Braine (sosa)
11.	 Arnould de Gisteltes (sosa)
12.	Philippe de Jascelle
13.	Hauvel de Quiévrain
14.	Gauthier de Sorel
15.	Enguerrand de Coucy
16.	 Geoffroy de Lusignan (fils de sosa)
17.	Eudes de Ronquerolles
18.	Guillaume II des Barres
19.	Jehan de Nesle
20.	Lambert de Longueval
21.	Renaud de Coucy
22.	 Gauthier de Châtillon (sosa)
23.	 Jean de Falleny (sosa)
24.	Gobert d'Aspremont
25.	 Jean de Hangest (frère de sosa)
26.	Jean de Rousoit
27.	Seigneur de Manteville
28.	Seigneur de Genville
29.	Raoul II de Nesle-Soissons
30.	 Simon de Montfort (sosa)
31.	Gaulard II de Moÿ
32.	Seigneur de Montmorency
33.	Seigneur de Buren
34.	Hugues de Lohart
35.	Drius de Chauvigny
36.	Charles de Rambecourt

⁶² La numérotation de Sosa-Stradonitz, souvent écrite numérotation Sosa, est une méthode de numérotation des individus utilisée en généalogie permettant d'identifier, par un numéro unique, chaque ancêtre dans une généalogie ascendante.

Armorial des participants

ACCOMPAGNÉ DES CORRECTIONS QU'IL Y FAUT APPORTER.

Raoul 1^{er} de Coucy (sosa)



C'est l'organisateur du tournoi.

Né vers 1135, il a 52 ans lors du tournoi.

🕒 Ancêtre sosa, <https://tinyurl.com/ydwwk92dk>

Fascé de vair & de gueules de six pièces

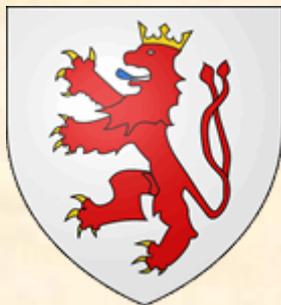
Sire de Coucy, seigneur de Marle, de La Fère, de Crécy (sur-Serre), de Vervins, de Pinon, de Landouzy-la-Ville, de Fontaine-lès-Vervins.

Il est marié à Agnès de Hainaut puis à Alix II de Dreux, mère d'Enguerrand le Bâtitteur. Il partit pour la Terre Sainte où il périt au siège de Saint-Jean-d'Acre, en novembre 1191.

Son arrière-grand-père Enguerrand de Boves, comte d'Amiens, seigneur de Boves, de la Fère et de Marle, devint possesseur vers 1085, du château de Coucy dont il devint vicomte et en donna le nom à ses descendants.

L'origine de ce blason est donnée page 41

Henri III de Limbourg



Duc de Limbourg, nommé duc ou prince dans le texte.

Désigné comme Henri IV par Prinnet, ce serait plutôt Henri III, né en 1140 et décédé le 21 juin 1221. Il aurait 47 ans au moment du tournoi. (Henri IV, né en 1195 n'était pas né lors du tournoi).

Couvert d'unes armes d'argent

Au lyon de geulles : fourchie

Et la geulles fu bien taillie,

Et aveuc ce fu couronnés (vers 1085)

Henri III de Limbourg, né vers 1140, mort à Rolduc (en allemand, Klosterrath) le 21 juin 1221, fut duc de Limbourg et comte d'Arlon de 1165 à 1221. Il était fils d'Henri II, duc de Limbourg, et de Mathilde de Saffenberg.

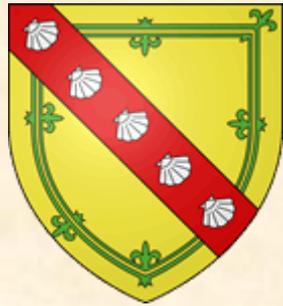
Une formulation plus moderne serait :

d'argent au lion de gueules, la queue nouée,

fourchée et passée en sautoir,

armé et couronné d'or et lampassé d'azur.

Huon de Florinne



Huon (ou Hugues) sire de Rumigny et de Florinne ou de Florennes.

Né en 1160, il a 27 ans lors du tournoi.

*Couvers d'or au vermeil sautoir
De vert y avoit un treschoir
et pour faire l'escu plus gent,
I ot cinq coquilles d'argent* (vers 1533)

Époux d'Élisabeth de Merbee, il est vraisemblablement le fils de Nicolas III et d'Ève Dormisson de Chièvres,.

Philippe de Namur



Philippe 1^{er} de Namur (ou de Hainaut) est né en 1174, il aurait donc eu 13 ans le jour du tournoi ; ce qui est invraisemblable. Son père, né en 1150, est Baudouin V, (qui suit). Prinnet confirme cependant qu'il s'agit bien de Philippe, comte puis marquis qui décéda en 1212. Qui est donc ce personnage qui portait :

*Acésmé d'or, surmonté d'un lion de sable,
armé et lampassé de gueules.*

Texte d'origine :

*Acesmés d'or au lyon noir,
Au baston de geulles,* (vers 1109)

Il n'y a pas d'autre Philippe de Namur connu à cette époque et le comte de Namur est alors Baudouin 1^{er} (†1195).

Baudouin de Hainaut (sosa)



Cité dans le texte, mais pas de description du blasonnement. Baudouin V de Hainaut (vers 1150 - †17 décembre 1195 à Mons), dit « Baudouin le Courageux ».

📍 Ancêtre sosa, <https://tinyurl.com/yhpxzata>

Il a 37 ans lors du tournoi, il portait :

chevronné d'or et de sable

Il fut :

- Baudouin V, comte de Hainaut,
- Baudouin VIII, 17^e comte de Flandre,
- Baudouin 1^{er}, marquis de Namur et de La Roche-en-Ardenne, Durbuy,
- Comte de Namur,
- Seigneur de Thy-le-Château, de Beaumont du Hainaut, de Floreffe, de Floriffoux, de Cour-sur-Heure, de Berzée, de Hantes, de Courcelles.

Arnoul III d'Oudenarde



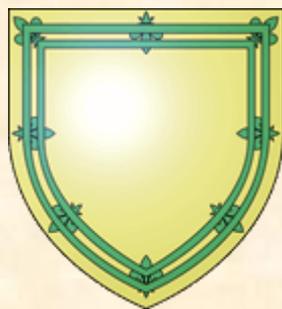
Arnoul III ou Arnaud de Oudenarde ou Audenarde, est seigneur d'Audenarde et de Pamele.

Peut être né en 1145 et décédé après 1162, il aurait eu 42 ans lors du tournoi. Aucune certitude sur ces dates, très variables selon les généalogistes.

Fascé d'or et de gueules de six pièces

L'approche la plus sérieuse semble être celle de Ludo Milis⁶³.

Rasse IV, sire de Gavre (sosa)



Ce participant n'est pas prénommé. Mais, compte tenu de la généalogie des seigneurs de Gavre, il ne peut s'agir que de Rasse IV (Rasson, Razo, Raso) de Gavre. Né en 1139 et décédé en 1236, il avait 48 ans lors du tournoi.

☉ Ancêtre Sosa, <https://tinyurl.com/tlfa47w>

Il portait :

*D'or, au double trécheur fleuroné
et contre-fleuronné de sinople.*

Rasse IV, seigneur d'Ath, Chièvres, de Gavre, de Lidekerke et d'Eskaerde, est le premier Pair de Flandres. Sa sœur Berta épousa Eustache de Hainaut, dit « *le varlet* », au service de Baudouin V de Hainaut.

Jean III de Gisoing



Jean III sire de Gisoing (en fait : Cysoing) est né vers 1155/58 et † entre 1220 et 1222. Seigneur de Peteghem et de Cysoing, il avait 32 ans lors du tournoi.

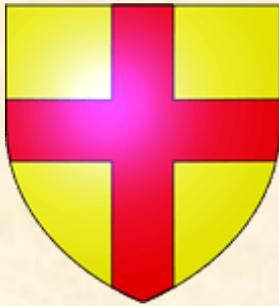
Ses armes, non décrites dans le texte sont :

Bandé d'or et d'azur de six pièces.

Il est cité en 1177 dans une charte d'agrément entre l'Abbaye de Cysoing et sa mère.

⁶³ MILIS Ludo, *Les seigneurs de Pamele-Audenarde. Vers une meilleure chronologie*, in « Cahiers de civilisation médiévale », 6^e année (n°21), Janvier-mars 1963.

Arnoult de Mortagne



Ce personnage est appelé ailleurs « le sire de Mortaigne, Ernouls ». Il n'y a pas eu, à la fin du XIII^e siècle, de seigneur de Mortagne nommé Arnoul. À cette époque, se sont succédé dans la seigneurie de Mortagne et la châtellenie de Tournai, Evrard Radoul (1160-1189) et Baudouin, son fils (1190- vers 1212).

Le premier Arnoul de la lignée est le fils d'Evrard IV, qui succéda à son père en 1226 et mourut en 1266. C'est cet Arnoul qui, le premier, prit la croix pour blason ; jusque-là, les sires de Mortagne portaient un dextrochère⁶⁴. Il y a donc dans le texte de Jakèmes une double erreur chronologique : le nom de baptême et les armes conviennent au XIII^e siècle et non au XII^e.

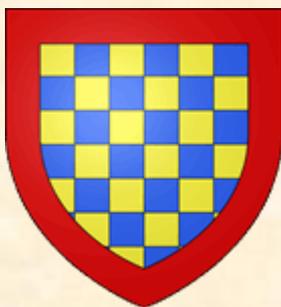
Dans Jakèmes :

*Couviens fu d'or a une crois
De gueules : moult ot bel harnois* (vers 1435)

Dans Armynot :

d'or à la crois de gueules

Robert II, sire de Braine (sosa)



Ce sire de Braine est, en fait, Robert II de Dreux, né vers 1154, mort le 28 décembre 1218, comte de Dreux, de Brie et de Braine, fils de Robert 1^{er}, comte de Dreux, et d'Agnès de Baudement, dame de Braine.

Il épousa Yolande de Coucy, fille de Raoul, organisateur du tournoi.

Il a 33 ans lors du tournoi.

🕒 **Ancêtre sosa**, <https://tinyurl.com/vuklog8>

Il portait :

Échiqueté d'or et d'azur à la bordure de gueules

Il est comte de Longueville (Belgique), seigneur de Montpensier, comte de Braine, de Nevers et de Dreux et petit-fils de Louis VI le Gros, roi de France, petit-cousin de Philippe Auguste.

⁶⁴ Héraldique. Dextrochère Bras droit représenté avec la main dans un écu, par opposition à senestrochère, qui se dit du bras gauche.

Arnould de Gistelles (sosa)



Arnould (Arnulf) van Ghistelles (Gistel), de Ghistelles est né avant 1146 et décède vers 1211.

Il a donc environ 41 ans lors du tournoi, et portait :

De gueules au chevron d'hermine

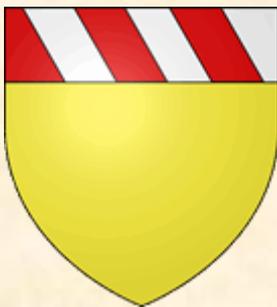
🕒 Ancêtre sosa, <https://tinyurl.com/va2gmw5>

Vicomte & châtelain de Gistel (cité dès 1164, 1170, 1189), il épouse vers 1180 Agnès de Voormeze.

Philippe de Jascelle

	Inconnu. Absent de tous les armoriaux. Sans doute une erreur de nom.
--	--

Hauvel de Quiévrain



Hauvel ou Hawel de Quiévrain (Kiévrin). Selon plusieurs généalogistes sur Généanet, il serait né vers 1145 et décède vers 1190. Il avait donc environ 42 ans lors du tournoi. Le texte ancien dit qu'il portait :

*d'or a un kief Atachié, en belline assis
et d'argent, de geulles le vis* (vers 968)

Ce que Prinnet transcrit en :

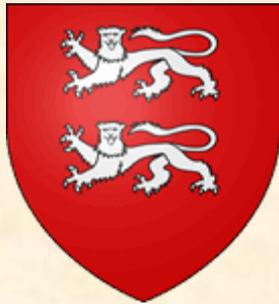
*d'or au chef bandé de six pièces d'argent et de
gueules*

Quiévrain est une commune frontalière de Belgique, dans la province du Hainaut sur la frontière française, proche de Valenciennes ; l'expression « outre-Qiévrain » signifie la Belgique depuis que les douaniers belges cantonnaient dans cette commune, halte du chemin de fer Paris-Lille.

Le roi Charles V
prenant part aux joutes.



Gauthier de Sorel



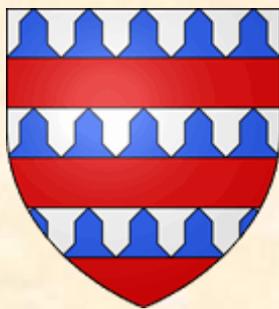
Gauthier est le premier seigneur connu de ce nom, en Vermandois, cité en 1187. On ignore cependant tout de ce chevalier. Dans le roman, Jakèmes lui attribue :

Couvers de geules a .1. liépart (vers 1091)

Ce qui est erroné. Dans son *Histoire de Cambrai*, Jean Le Carpentier⁶⁵ (°1606 – †1670) donne :

De gueulle à 2. Léopards d'argent mis en fasce

Enguerrand de Coucy



Enguerrand II, dit « le jeune », est né vers 1137. Il est qualifié de frère puîné de Raoul 1^{er} de Coucy, cité plus haut et le père du châtelain Renaud de Coucy, cité plus bas. Il aurait 50 ans lors du tournoi, mais sa date de naissance est incertaine. Il portait :

*Un escu avoit a .deus. pièces
Faïssiet de vair et de geules.*

Dont oïssiés hiraus de geules (vers 1118)

C'est-à-dire :

fascé de vair et de gueules.

La légende veut qu'à la première croisade, le premier Enguerrand (1030 - †1116), lors d'une attaque, se servit d'un lambeau arraché à son manteau pour confectionner une bannière qui devait le faire reconnaître de ses hommes. Le manteau était d'écarlate fourré de petit-gris (on dit un « vair » en héraldique) ; l'emblème définitif des Coucy était constitué.

Enguerrand III de Coucy, dit « le Bâtitteur », (°1182 - †1242) est le fils de Raoul 1^{er}. C'est lui qui, dès 1225, fit construire du château de Coucy dont les travaux se poursuivront jusqu'à sa mort. Il est l'auteur de cette devise célèbre :

*« Roi ne suis, ni prince, ni duc, ni comte aussi.
Je suis le sire de Coucy »*

⁶⁵ LE CARPENTIER J. *Histoire généalogique de la noblesse des Païs-Bas, ou Histoire de Cambrai, et du Cambresis*, Leide, 1668, Gallica [ark:/12148/bpt6k316493z](https://gallica.bnf.org/ark:/12148/bpt6k316493z), p. 1032

Geoffroy de Lusignan (fils de sosa)



Blason des rois de
Chypre



Blason de Geoffroy

Geoffroy 1^{er} du nom est surnommé le Prud'homme par son fils Geoffroy II. Il est le fils de Hugues VIII le Vieux, notre ancêtre

🕒 **Hugues VIII**, <https://tinyurl.com/wp2n38p>

Geoffroy est né vers 1150 et avait donc 37 ans lors du tournoi de La Fère. Il est seigneur de Lusignan, de Vouvant et Mervent, et autres lieux. Jakèmes lui attribue un blason

*burelées d'argent et d'azur,
au lion de gueules brochant sur
le tout, armé, lampassé et
couronné d'or*

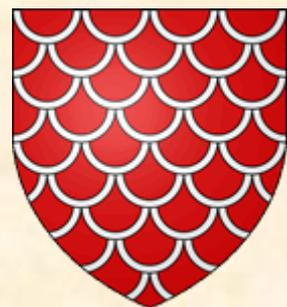


On peut constater une première erreur : la couronne d'or est celle des rois de Chypre, portée depuis qu' Amaury 1^{er} de Lusignan (°1145 - †1205) obtint ce titre en 1195 de l'empereur Henri VI. Une deuxième erreur : le blason de Geoffroy, selon le sceau reproduit en page 6 ci-dessus qui l'identifie, se blasonne comme suit :

*Burelé d'argent et d'azur, au lion rampant **contourné**
de gueules brochant sur le tout*

Le nombre de pièces du « burelé » n'est pas précisé, mais sur cette illustration prise à Chypre⁶⁶ dans l'abbaye de Bellepâis fondée vers 1200, on compte un burelé de 14 pièces, sans couronne. Il était de dix pièces dès le X^e siècle.

Eudes de Ronquerolles



Non nommé dans l'extrait relaté ci-dessus, Eudes 1^{er} de Ronquerolles est présenté comme « un chevalier » adversaire de Geoffroy de Lusignan. Il était cependant nommé dans le texte original, omis par Crapelet. Il se nomme Roncroles et portait

*d'argent papeloné de gueules
Un escu vi papeloné
A l'autre lés : c'iert Roncroles*

Cependant, il doit s'agir d'une erreur, car le blasonnement exact, rapporté dans la *Méthode nouvelle pour apprendre l'art du blason*⁶⁷ est :

De gueules papelonnées d'argent

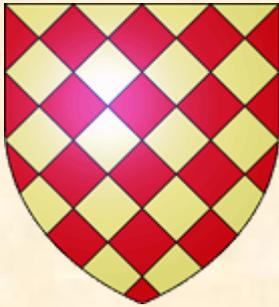
Peut-être né en 1168⁶⁸, il devait avoir 19 ans lors du tournoi. Jeune et peu connu. Chevalier du Beauvaisis, il fut seigneur

⁶⁶ Chypre, abbaye de Bellepâis, nov. 2019, © D. Nottgehem, tous droits réservés.

⁶⁷ DE LA FEUILLE Daniel, *Méthode nouvelle pour apprendre l'art du blason*, Amsterdam, 1675, p. 64.

d'Ailly et décimateur⁶⁹ de Trois-Étots.

Guillaumes II des Barres



Né en 1160, Guillaume des Barres, simplement appelé Guillaume chez Jakèmes est parfaitement nommé dans le texte original :

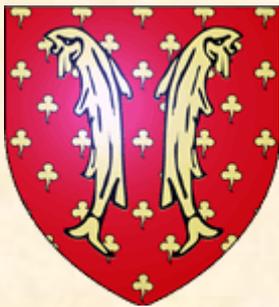
*Li uns fu des Bares Guillaumes
.I. escut portoit losengiet
D'or et de geules, et crupiere* (vers 1201)

Nous dirions aujourd'hui :

losangé d'or et de gueules

Né vers 1160 et mort en 1234, il est attaché au service du roi Philippe-Auguste et, d'après le chroniqueur Guillaume le Breton, il joue un rôle déterminant lors de la bataille de Bouvines.

Jehan de Nesle



Selon Prinet, aucun membre de cette famille ne pouvait être appelé Jean de Nesle à l'époque du tournoi. La seule possibilité semble être la présence de Jehan de Clermont-Nesle. Né vers 1153 et décédé le 14 juillet, il a pour épouse Élisabeth de Cysoing, peut-être la sœur de Jean III de Cysoing, cité plus haut. Il avait 34 ans lors du tournoi.

Le texte original dit :

*Car ce fu Jehans de Nielle
Qui d'onnour ne fu mie escars ;
Escut de geules a deus bars
Portoit, et si avoit encor
Assis tranlines de fin or* (vers 1204)

Ce qui donne selon Prinet :

*de gueules semé de trèfles d'or,
à deux bars du même brochant sur le tout.*

Que le raccourci d'Armynot résume à :

de gueules à deux bars

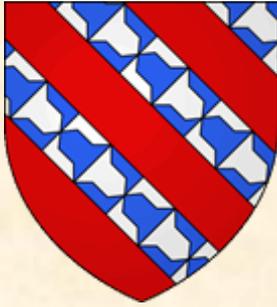
En fait le blasonnement correct est :

*de gueules semé de trèfles d'or
à deux bars adossés du même, brochants sur le tout.*

⁶⁸ PETIT Aimé & et SUARD François, *Les Amours du Chastelain de Coucy et de la Dame de Fayel*, Presses universitaires de Lille, 1994.

⁶⁹ Celui qui relevait la dîme.

Lambert de Longueval



Comme le dit Armynot du Châtelet, il s'agit sans doute d'Aubert de Longueval (voir note de bas de page 54). Le prénom d'Aubert est héréditaire dans cette famille ; mais, pour aucun d'entre eux, la date de naissance n'est connue. Cependant, Aubert 1er, seigneur de Vaux et d'Aussimont, surnommé « canis » (le chien) et décédé après 1209, pourrait bien être notre joueur.

*Il portoit un escu baré,
Bien sai, de geulles et de vair* (vers 1230)

J.B. Carpentier⁷⁰ fait remarquer qu'à l'instar de Coucy, il porta « de gueules et de vair » mais bandé et non fascé.

bandé de vair et de gueules de six pièces

Renaud de Coucy



Renaud de Coucy, le châtelain de Coucy, amant de la Dame Fayel. On peut estimer qu'il naquit vers 1165⁷¹ et aurait donc eu 32 ans lors du tournoi. Curieusement, le héros du roman est annoncé avec des armes différentes. D'abord :

*Escut d'or a face d'asur
Au lioncel vermeil passant
Portés ens ou cantiel devant⁷²*

Ou, plus exactement dans le texte d'Armynot :

*Escu d'or affiché d'asur, (vers 716)
Au lioncel vermeil passant
Bordés ens ou chantel devant*

Puis, plus loin :

*Bien sai qu'il avoit escu d'or
D'une bare d'asur faissée,
Et si ot au cief entaillée
Un lyonciel vermeil passant* (vers 1280)

Ces armoiries, que l'auteur attribue au châtelain Renaud, ont été portées par les châtelains de Coucy, cadets des Thourotte, châtelains de Noyon. Ces derniers avaient sur leur écu, la fasce seule, le lionceau constituant une brisure.

Le blason à la fasce et au lionceau est passé, vers la fin du XII^e siècle, avec la châtellenie de Coucy, de la maison de Thourotte à celle de Renier de Magny, deuxième époux de Mauduite de

⁷⁰ CARPENTIER, op. cit. Note de bas de page 65, p. 736

⁷¹ CRAPELET, op.cit, préface

⁷² Cantiel devant : voir note de bas de page 35.

Coucy. Aussi, les armes que le poète qu'il lui fait porter lui conviennent⁷³. On dira, aujourd'hui :

*D'or à la fasce d'azur
accompagnée d'un lionceau passant de gueules,
au canton dextre du chef.*

Gauthier de Châtillon (sosa)



Gauthier (Gaucher) III de Châtillon-Saint-Pol, comte de Blois, est né en 1166 et décède en 1219. Il est comte de Saint-Pol, par son mariage en 1197 avec Isabeau (Élisabeth), comtesse de Saint-Pol.

🕒 Ancêtre sosa, Voir : <https://tinyurl.com/yy3y2yub>

Il a 25 ans lors du tournoi. Ici encore on constate une erreur. Jakème blasonne :

*Ses escus avoit le chief d'or,
Et sachiés qu'il avoit encor
El chief une merle de sable,
Ce n'est ne mensonge ne fable,
Et de geulles estoit li fons*

Si ot trois vaironnes bastons (vers 1317),

Le poète a brisé, à tort, ces armes d'une merlette de sable sur le chef. C'est la brisure des Châtillon-Porcien qui ne convient pas à un comte de Blois. Il faut donc écrire :

de gueules & trois pals de vair et au chef d'or.

Jean de Falleny (sosa)



Le nom est déformé. Selon le blasonnement rapporté par Jakèmes, il s'agit de Jean de Falvy.

🕒 Ancêtre sosa, <https://tinyurl.com/sjgkfm>

Il portait :

*Escu brullé d'argent et d'azur bien ouvré
de geulles y ot un bâston* (vers 1406)

soit :

*Burelé d'argent et d'azur de dix pièces
à la bande de gueule brochante sur le tout*

Né en 1153, il décède en 1214 et fut enterré dans l'abbaye d'Orcamp. Sa pierre tombale est reproduite page 5. Il avait 34 ans en 1187.

Châtelain de Bruges et seigneur de Nesle et de Falvy, il est Conseiller du comte de Flandres. Son épouse est Élisabeth van Peteghem de Lambersart.

⁷³ PRINET, op. cit., voir note de bas de page 20

Gobert d'Aspremont



Il doit s'agir de Gobert V d'Aspremont, né vers 1140 il est décédé en Palestine en décembre 1190. Il était seigneur d'Aspremont et de Dun.

Il est a donc environ 47 ans lors du tournoi et portait

De geules a le blanche crois

Estoit ses escus painturés

Ce qui en héraldique moderne signifie :

de gueules à la croix d'argent

Jean de Hangest (frère de sosa)



Jean, fils du précédent seigneur d'Hangest est né en 1163 et a donc tout juste 24 ans lorsqu'il tournoie. Il est le frère d'Aubert⁷⁴, notre ancêtre :

🕒 Ancêtre sosa, <https://tinyurl.com/sruyj85>

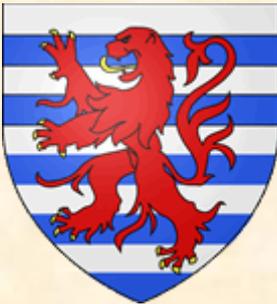
Selon Jakèmes, Jean portait :

*Ses escus fu couvers d'argent.
Si avoit une crois de gueules.
Ces choses n'i furent pas seules,
Car en le crois avoit encor
cinq cokillettes de fin or* (vers 1427)

Mais, il a fait une erreur ; il a attribué au chef de la maison une brisure de puiné. La branche aînée, celle des seigneurs de Hangest, portait la croix plain, sans les coquilles. Il faut donc dire :

d'argent à la croix de gueules

Jean de Rousoit



Jean de Rousoit, dont on ignore les dates de naissance et de décès, portait les armes de la famille de Lusignan :

*Bien sai qu'escu brullé avoit
Tel con Joffroi de Leseingnon ;
Ens avoit un viermeil lyon* (vers 1525)

Mais, le lion est non contourné ni couronné. Donc :

*Burelé d'argent et d'azur de dix pièces,
au lion de gueule*

Seigneur de Manteville

Cité par Jakèmes, mais inconnu des armoriaux. Une famille de Manteville vivait dans l'Est de la France, une autre au Luxembourg. Rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit, lors du tournoi, de l'une de ces familles.

⁷⁴ Généanet : Généalogie WAILLY (<https://tinyurl.com/smgauvd>) ou Pierfit (<https://tinyurl.com/ufkswxp>) ...

Seigneur de Genville

Cité par Jakèmes, mais inconnu des armoriaux. S'agit-il du Sénéchal de Champagne ou d'un membre de cette famille ? rien ne peut l'affirmer. La famille de Genville était alliée avec celle de Brienne et des Lusignan⁷⁵.

- Un Geoffroy de Genville né en 1130, s'est marié avec Félicité de Brienne.
- Un Pierre de Genville s'est marié vers 1280 à une Jeanne de Lusignan.

Raoul II de Nesle-Soissons



Appelé Comte de Soissons dans le texte, il s'agit très vraisemblablement de Raoul II de Nesles-Soissons dit « le Bon ». Né en 1152, il avait 35 ans au moment du tournoi.

Selon le poète, il portait :

*Ses escus estoit couviers d'or ;
En avoit .1. lyon passant
De gueules ; moult très bien seant,
Estoit et li escus ourlés
De gueules ; bien ert acesmés (vers 1545)*

Hélas, le texte de transcrit le réduit à

d'or au lion passant de gueules

Il faut retrouver le texte initial, généralement admis :

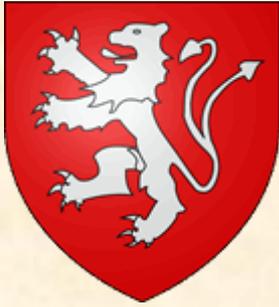
*d'or au lion passant de gueules
et à la bordure du même*



Travaux des champs au Moyen Âge

⁷⁵ Sources multiples sur Généanet.

Simon de Montfort (sosa)



S'il s'agit de Simon IV de Montfort, comte d'Évreux, comme le propose Prinnet, il né entre 1164 et 1175 et aurait entre 25 et 12 ans lors du tournoi. Cette proposition semble peu vraisemblable. Il devrait donc s'agir de son père, Simon III, né vers 1140 qui aurait donc 47 ans le jour du tournoi.

🕒 Ancêtre sosa, <https://tinyurl.com/rdp5zux>

Dans le texte original il portait :

*De geulles au lion d'argent
Dont li chiés estoit couronnés.
Moult estoit ricement armés ;
Li lyons ot la keuwe fourchie* (vers 1556)

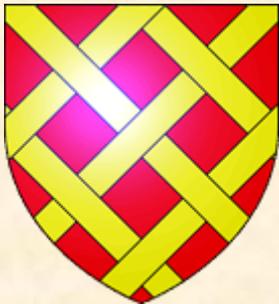
Or, Armynot du Chatelet dit :

*de gueules, au lion d'argent, la queue nouée,
fourchée et passée en sautoir*

Comme il n'est pas question de sautoir, nous reprendrons le texte original :

*de gueules, au lion d'argent,
la queue nouée et fourchée.*

Gaulard II de Moÿ



Gaulard (ou Goulard ou Guy) de Moÿ (ou Mouy), premier du nom, serait le fils de Guy, époux de Blanche de Coucy, petite fille d'Enguerrand, présent au tournoi. Né en 1153, il a 34 ans au moment du tournoi.

Cependant, les sources se contredisent et selon La Chesnaye Desbois⁷⁶, on ne connaît pas de Guy de Moÿ (Mouÿ) vivant au XII^e siècle. Les aînés se prénomment Goulard jusqu'à Goulard V qui vivait en 1434.

L'auteur ne mentionne pas ses armes, mais celles de la famille de Moÿ sont bien connues.

De gueules fretté d'or de six pièces

⁷⁶ LA CHESNAYE-DESBOIS F.A. , *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique*, tome 5, Paris, chez Duchesne, 1761, p. 644.

Seigneur de Montmorency



Le Haut et Puissant Seigneur dont il est ici question est sans doute Bouchard V de Montmorency. Né en 1129 il avait l'âge vénérable de 58 ans au moment du tournoi.

Baron de Montmorency, il est également seigneur d'Écouen, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Attichy et d'Hérouville.

Il est le fils de Mathieu 1^{er} de Montmorency et d'Aline, fille illégitime du roi Henri 1^{er} d'Angleterre.

Ses armes ne sont pas décrites dans le texte original, mais il devait porter :

*D'or à la croix de gueules
cantonnée de quatre alerions d'azur.*

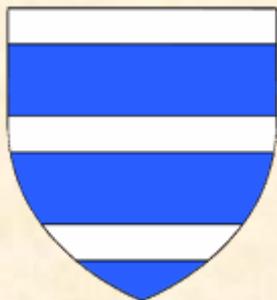
Les Bouchard, avant l'an mil, originaires de la Haute-Seine s'installèrent dans l'île Saint-Denis, puis à Montmorency dont ils prirent le nom. Bouchard 1^{er} devint seigneur de Montlhéry au X^e siècle et garda les armoiries de sa puissante famille, celles encore utilisées par Bouchard V en 1187.

Son fils, Matthieu II, passa ses armes de quatre à seize alerions après la bataille de Bouvines pour avoir gagné douze enseignes impériales sur ses ennemis⁷⁷.

Seigneur de Buren

Seigneur inconnu des armoriaux. Érigé en comté au XV^e siècle

Hugues de Lohart



Ce seigneur, un « vassal breton », inconnu des armoriaux est dit porter :

*Hues de Lohart avoit non;
Un escu portoit envoisiet
Et d'argent et d'azur fassiet* (vers 1580)

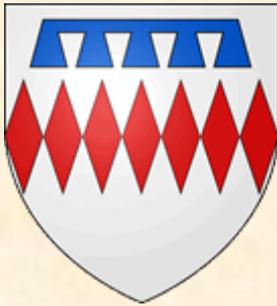
Selon Prinnet, il se peut que ce soit un membre de la famille de Lohéac. : il y avait une maison de ce nom qui est éteinte dans la personne d'Hermine, dame de Lohéac, qui épousa Eudon de la Roche-Bernard⁷⁸. En ce cas, les armes seraient mal décrites, car les Lohéac portaient un écu de vair, et non un écu fascé. Sachant que le fascé sous-entend trois fascés dont la dernière est en pointe, Hugues de Lohéac pouvait porter celui présenté ici :

Fascé d'argent et d'azur.

⁷⁷ DE SAINTE-MARIE Anselme, dit Père Anselme, *Histoire généalogique de la Maison Royale de France*, 3^{ème} édition, Paris, 1728, p. 568

⁷⁸ Ibid. Tome III, p. 628

Drius de Chauvigny



Drius de Chauvigny, ou André, est né en 1150 et avait donc 37 ans le jour du tournoi. C'est est un seigneur poitevin au service du roi d'Angleterre Richard Cœur-de-Lion.

Selon Jajkèmes :

*Ses armes estoient d'argent,
Si ot une fasce endentee
De geules qui fu diasprée ;
Un label d'asur i avoit
Qui sus l'argent bien affréoit* (vers 1604)

Par fasce endentée il faut entendre une fasce formée de losanges ou « fusées » accolées. Ce qu'Armynot du Chatelet traduit justement par :

*d'argent à une fasce fuselée de gueules,
brisé d'un lambel d'azur*

Charles de Rambecourt



Il s'agit vraisemblablement de *Raimbeaucourt* ou de *Ribeaucourt*, famille du Nord de la France, du douaisis. Mais, il n'y a pas de Charles au moment du tournoi, ni au XIII^e siècle. Le fief de Raimbeaucourt est inconnu à cette époque. Les armes de la commune de Raimbeaucourt se blasonnent ainsi :

De sable à une fleur de lis épanouie d'argent.

D'après les armes de la famille d'Aubermont, seigneur de Ribeaucourt au XVI^e siècle, Charles portait :

De sable au lys épanoui d'argent, aux boutons d'or.



Le tournoi dans le haut Moyen Âge

Les premiers tournois s'organisent au XI^e siècle initialement au nord de la France et en Flandres. Ils sont, à l'origine, une reproduction de scènes de guerre, pour devenir un spectacle complet au XV^e siècle. Les combats utilisent des armes dites « courtoises », c'est-à-dire apprêtées pour ne pas blesser ou, au moins, limiter la gravité des blessures.

Le tournoi demande beaucoup d'espace et se déroule toujours à l'extérieur du château ou des murailles s'il s'agit d'une ville. Il faut construire un camp provisoire de tentes ou de baraques de planches ou de feuillages pour accueillir les participants qui sont le plus souvent accompagnés d'un écuyer chargé de les aider ; le lieu de l'affrontement est également de grande dimension car les participants combattent souvent en mêlée. C'est un espace délimité par deux lices. La plus haute sert à délimiter l'espace du combat ; la lice extérieure, plus basse délimite un espace de service où se tiennent les aides près à se porter au secours d'un chevalier désarçonné ou blessé.

Les spectateurs de qualité, en premier lieu les dames, bénéficient d'*échafauds* ou de *loges*. Cette installation confortable, abritée du soleil est une tribune qui domine la zone de combat. C'est là aussi que se tiennent les juges ou « diseurs du tournoi » qui sont chargés de faire respecter les règles du combat.

À la fin du XII^e siècle, le casque conique équipé d'un nasal, connu depuis l'antiquité, est peu à peu remplacé par le heaume qui masque le visage du joueur. Lors de l'ouverture des tournois, les heaumes des participants étaient surmontés d'un cimier. C'est ce caractère masqué qui est, semble-t-il, à l'origine du développement du blasonnement des écus. En effet, les tenues des participants sont pratiquement les mêmes : heaumes pour préserver la tête et les hauberts – ou cotte de mailles – pour protéger le corps. L'ensemble était disposé près de l'écu armorié pour la « montre des heaumes », parade au cours de laquelle les hérauts identifiaient les joueurs.

L'histoire du héraut se confond avec celle des tournois. Ce « maître de cérémonie » a, entre autres fonctions, celle d'enregistrer les participants et la façon de les reconnaître, par leur bannière ou leur pavois, écu de protection, créant ainsi, dès le début du XI^e siècle, les bases de l'art héraldique.

Il est vraisemblable que cette fonction soit issue du monde des jongleurs et des ménestrels, et consistait à annoncer les tournois, les joutes et les chevaliers qui y participaient⁷⁹



Le Codex Manesse, Zurich,
1305 - 1340, Walther von Klingenberg
(entre 1215 et le 1.3.1286)

⁷⁹ Héraut, Wikipédia - <https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9raut>

Ils acquièrent aussi de nouvelles compétences, notamment dans la définition des règles en matière d'héraldique et la composition des armoriaux, leur permettant de reconnaître rapidement les protagonistes. Ceci les rendait fort précieux, notamment au XIII^e siècle où les armoiries se sont individualisées.



Miniature du manuscrit d'un « *Roman de Lancelot* », XV^e siècle.

Origine du blason de Coucy

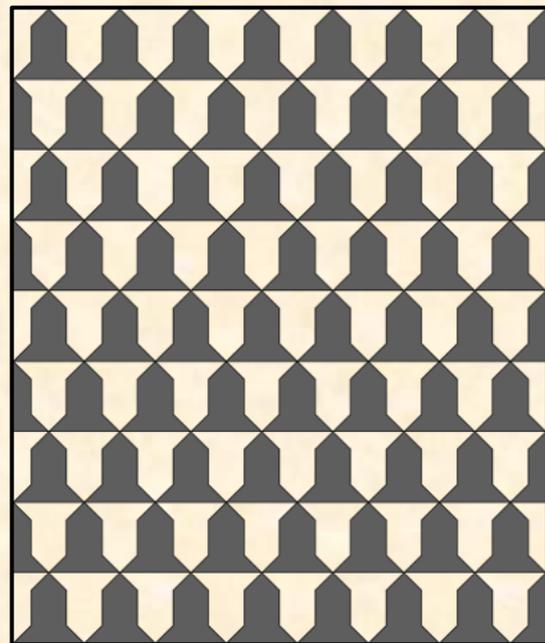
Enguerrand commandait, dit-on, les troupes françaises dans cette expédition lointaine. Un jour, elles faillirent être surprises par les infidèles qui étaient parvenus à s'approcher d'elles sans avoir été découverts. Dans le premier moment de confusion occasionné par une attaque aussi imprévue, Enguerrand ne put trouver ni sa cotte-d'armes pour se vêtir, ni sa bannière pour conduire ses troupes au combat, parce que l'une et l'autre étaient engagées dans les bagages de l'armée. Pour y suppléer, il coupa son manteau fait de drap écarlate fourré de pannes de vair, en distribua les morceaux aux autres seigneurs pour se retrouver dans la mêlée, et en plaça lui-même un sur sa tête, afin de pouvoir toujours être reconnu de ses troupes. En mémoire de cette circonstance, le sire de Coucy voulut, conserver dans ses armes les couleurs du drap rouge et du vair, et selon la devise de son blason qui lui fut fait par le héraut d'armes du roi de Hongrie, il porta dès-lors : Fascé de vair et de gueules de six pièces⁸⁰.

Origine du vair héraldique.

La fourrure de vair est faite de la peau d'écureuils nordiques qui devient gris argenté en hiver et conserve cette couleur même après leur mort. L'assemblage de ces peaux blanche et grise forme un luxueux damier bicolore, obtenu par l'alternance des dos gris et des ventres blancs de ces animaux.



Assemblage de dos gris et ventres blancs.



Vair héraldique.

⁸⁰ MELVILLE, op. cit. p.24

Carte du lieu du tournoi



Extrait de la Carte générale de la France. N° 043, [Laon - Noyon].
Établie sous la direction de César-François Cassini de Thury

Contenu

Le roman du châtelain de Coucy	3
Qui était le châtelain de Coucy ?	8
Extrait du tournoi de La Fère	12
Texte, notes de bas de page et orthographe de l'édition de Crapelet	12
Liste des participants au tournoi.....	22
Armorial des participants	23
Raoul 1 ^{er} de Coucy (sosa)	23
Henri III de Limbourg.....	23
Huon de Florinne.....	24
Philippe de Namur	24
Baudouin de Hainaut (sosa)	24
Arnoul III d'Oudenarde.....	25
Rasse IV, sire de Gavre (sosa).....	25
Jean III de Gisoing.....	25
Arnoult de Mortagne	26
Robert II, sire de Braine (sosa)	26
Arnould de Gisteltes (sosa).....	27
Philippe de Jascelle	27
Hauvel de Quiévrain.....	27
Gauthier de Sorel	28
Enguerrand de Coucy	28
Geoffroy de Lusignan (fils de sosa)	29
Eudes de Ronquerolles.....	29
Guillaume II des Barres.....	30
Jehan de Nesle	30
Lambert de Longueval.....	31
Renaud de Coucy.....	31
Gauthier de Châtillon (sosa).....	32
Jean de Falleny (sosa).....	32
Gobert d'Aspremont	33
Jean de Hangest (frère de sosa)	34
Jean de Roussoit.....	34
Seigneur de Manteville	34
Seigneur de Genville	35
Raoul II de Nesle-Soissons.....	35
Simon de Montfort (sosa)	36
Gaulard II de Moÿ.....	36
Seigneur de Montmorency	37
Seigneur de Buren.....	37

Hugues de Lohart.....	37
Drius de Chauvigny.....	38
Charles de Rambecourt.....	38
Le tournoi dans le haut Moyen Âge	39
Origine du blason de Coucy	41
Origine du vair héraldique.	41
Carte du lieu du tournoi.....	42
Contenu	43



AN - Les collections du Musée des Archives nationales, Armorial Le Breton,
Base Archim AE/I/25/6 – planche 22

Armorial dit « Le Breton » du nom du propriétaire l'ayant fait relier à ses armes « Hector Le Breton, sieur de la Doinnerie » héraut d'armes de France au titre de Montjoie (1615-1642).

Il a été constitué en deux temps : une première partie a été peinte à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle, une seconde a été réalisée dans la seconde moitié du XV^e siècle